

MARIE-CLAUDE LORTIE

GOOGLE, LES FEMMES
ET LES PRÉJUGÉS

PAGE A5

EXCLUSIF AFFAIRE ROBERGE

LA «TAUPE» DU SPVM AURAIT
REÇU 500 000\$ DES HELLS

PAGE A2

LA PRESSE

EXCLUSIF ÉCHANGEUR TURCOT

DES CHANTIERS STOPPÉS
PAR DE L'AMIANTE!

La présence insoupçonnée d'amiante dans les sols de l'ancienne gare de triage, dans le sud-ouest de Montréal, entraîne la paralysie d'importants travaux en vue de la construction du nouvel échangeur. PAGE A3

PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE



LA DRAGONNE
SE RACONTE

Danièle Henkel sort sa biographie.
Et livre un vibrant hommage
à sa mère. ARTS/LECTURE

PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE

SCANDALE DE LA NSA

AU MOINS 35 CHEFS D'ÉTAT SUR ÉCOUTE

PAGE A19

EN ENTREVUE À LA PRESSE

À L'ÉPREUVE DU
«FILTRE CODERRE»

Les 24 ex-élus d'Union Montréal
qui se sont joints à l'Équipe
Denis Coderre sont intègres,
assure leur chef. PAGE A6



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

DUCKS 1 CANADIEN 4

GRÂCE À PLEKANEC
ET BOURNIVAL

SPORTS

LA VENTE 50ANS
VOUS L'ATTENDIEZ
DEPUIS 1963


1355 boul. des Laurentides Laval / 8890 boul. Leduc, Quartier DIX30
3 MILLIONS EN INVENTAIRE À LIQUIDER

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
Harper veut abolir le Sénat, et si c'était l'inverse?

 Venez voir mon blogue! www.lapresse.ca/laporte


L-V 6 21924 98765 1

 RBC Banque Royale

LES VOYAGEURS^{MC} ONT LA LIBERTÉ DE
CHOISIR LEUR COMPAGNIE
AÉRIENNE


RBC.COM/VOYAGES

ACTUALITÉS

UN DEMI-MILLION DES HELLS

L'ex-enquêteur du SPVM Benoit Roberge aurait reçu jusqu'à 35 000 \$ par renseignement

EXCLUSIF

DANIEL RENAUD

Les informations que l'ancien policier Benoit Roberge aurait transmises aux Hells Angels lui auraient rapporté jusqu'à 500 000\$, ont confié à *La Presse* des sources proches de toute cette retentissante affaire. Selon nos informations, l'ex-enquêteur du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) aurait reçu entre 10 000 et 35 000\$ pour chaque renseignement qu'il aurait donné, selon l'importance de chacun. Si Roberge a effectivement reçu jusqu'à un demi-million, cela pourrait vouloir dire qu'il a fourni plusieurs renseignements crédibles aux motards depuis janvier 2010, date à laquelle débutent les actes reprochés, selon l'acte de dénonciation.

Effets secondaires

Deux semaines après son arrestation, les corps de police, le bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales et le ministère de la Sécurité publique n'ont toujours pas mesuré tous les impacts de la volte-face de cet expert des motards. Des sources ont confié à *La Presse* que des enquêtes en cours sont gelées ou compromises, et que des enquêtes passées ont été contaminées par la trahison de l'ancien enquêteur. «L'affaire Davidson, ce n'est rien à côté de l'affaire Roberge», nous a-t-on dit.

Benoit Roberge a témoigné dans des enquêtes sur mise en liberté et rencontré des témoins-vedettes des superprocs SharQc. En vertu d'un arrêt de la Cour suprême qui oblige le ministère public à divulguer les inconnues des policiers, les avocats des 51 derniers Hells Angels accusés dans cette vaste rafle veulent maintenant obtenir toute la preuve entourant l'arrestation de l'ancien enquêteur.



PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES LA PRESSE

L'ex-enquêteur du SPVM Benoit Roberge aurait été payé entre 10 000\$ et 35 000\$ pièce pour les informations qu'il transmettait aux Hells Angels, dont le défunt Nomad René Charlebois.

Des complices?

Pendant ce temps, la Sûreté du Québec (SQ) poursuit son enquête pour déterminer si Benoit Roberge a agi seul. Des policiers de la SQ et du SPVM ont subi

Au contraire, les policiers, surtout ses plus proches collègues, se sentent trahis.

Selon les informations qui ont filtré jusqu'à maintenant, Roberge aurait vendu des informations aux Hells

début du mois de septembre avant de se suicider dans un chalet de la région de Sorel 12 jours plus tard. Après sa mort, les policiers ont mis la main sur des conversations entre Charlebois et Roberge très compromettantes pour l'ex-policier. Selon la principale thèse des enquêteurs, pour une raison inconnue, Charlebois a voulu faire chanter Roberge et menacé ce dernier de révéler son double jeu. Pour tenter de s'en sortir, Roberge aurait fait courir le bruit en prison que Charlebois était devenu délateur. C'est parce qu'il aurait craint pour sa vie que le motard se serait évadé.

«L'affaire Davidson, ce n'est rien à côté de l'affaire Roberge.» — Une source

le test du polygraphe ou ont été rencontrés. D'autres le seront bientôt. Mais pour le moment, rien n'indique que Roberge aurait eu des complices au sein de la police.

Angels, dont le défunt Nomad René Charlebois. À la surprise générale, le motard s'est échappé du pénitencier à sécurité minimale de la Montée Saint-François, à Laval, au



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE
Benoit Roberge



René Charlebois

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS

14 septembre
Évasion du Hells Angel René Charlebois.

26 septembre
Suicide de René Charlebois.

5 octobre
Arrestation de Benoit Roberge.

7 octobre
Benoit Roberge est accusé de gangstérisme, abus de confiance, entrave et tentative d'entrave au profit d'un gang. Il est toujours détenu.

11 octobre
Il est congédié de son poste de responsable du renseignement à l'Agence du revenu du Québec.

SOMMAIRE

Amusez-vous!ARTS 9

Astrologie du jourAFFAIRES 7

BoursesAFFAIRES 6

DébatsA20-21

DécèsAFFAIRES 7

Horaires télévisionARTS 10

LoteriesA14

MondeA17 à A19

Petites annoncesAFFAIRES 4 et 7

SudokuAFFAIRES 4

Météo

Ciel variable, maximum 7. AFFAIRES 7

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?

commentaires@lapresse.ca

RAYMOND WEIL

GENEVE

LA PRÉCISION

EST MON INSPIRATION

raymond-weil.com | freelancer collection

CHÂTEAU D'IVOIRE

JOAILLIERS

MONTRÉAL • 2020 RUE DE LA MONTAGNE, 514 845 4651

SANS-FRAIS | 888 883 8283

WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

PROUD SUPPORTER

THE MUSIC

Un déficit anticipé de 15 millions pour 2013

La STM réclame toujours de nouvelles sources de revenus

BRUNO BISSON

Malgré une popularité qui ne se dément pas, une demande de services toujours croissante et la probabilité d'un nouveau record de fréquentation d'ici la fin de cette année, la Société de transport de Montréal (STM) prévoit terminer 2013 avec un déficit d'exploitation estimé à 15 millions, a révélé hier son président, Michel Labrecque.

Cette situation, qui était prévue depuis un an déjà, découle de l'absence de nouvelles sources de revenus, réclamées depuis deux ans par la STM et par l'ensemble des sociétés de transport en commun du Québec, afin d'éponger les coûts croissants de leurs services.

M. Labrecque a tenu à relativiser l'importance de ce déficit, sur un budget annuel de plus de 1 milliard. Il a toutefois reconnu que ce manque à gagner pourrait devenir un peu plus préoccupant dès 2014, alors que la STM anticipe un déficit d'environ 60 millions si elle ne dispose pas, d'ici là, d'une nouvelle source de financement.

«C'est moins que ce qu'on avait prévu lors de l'adoption du Plan 2020 (en 2010). On devait être à 145 millions de déficit en 2014, mais on a eu plus d'achalandage, on a majoré un peu plus les tarifs à la billetterie, on a déplacé des projets d'investissements. La situation est donc meilleure que ce qu'on avait prévu, mais elle demeure préoccupante», a dit hier M. Labrecque, lors d'une séance d'information sur les projets de voies réservées aux autobus de la STM.

Doubler le réseau

Depuis cinq ans, la STM a plus que triplé la longueur des voies de circulation dotées de mesures préférentielles pour



PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

La STM pourrait atteindre un record de fréquentation cette année.

bus (MPB), qui sont passées de 61 à 190 kilomètres depuis 2008. Dans son plan stratégique 2020, la société prévoit doubler ou presque la longueur du réseau de surface pour le porter à 370 kilomètres d'ici 2020.

Les MPB désignent à la fois les lignes d'autobus qui disposent de feux de circulation préférentiels sur certaines grandes artères (boulevards Rosemont et Saint-Joseph) et les voies réservées à la circulation des autobus, en périodes de pointe ou de façon permanente (boulevard Saint-Michel).

Ces aménagements permettent d'améliorer la circulation des autobus et de réduire les temps de parcours des usagers à un coût relativement minime. L'implantation de voies réservées aux autobus peut coûter de 100 000\$ à 1 million par kilomètre, selon la STM. En comparaison, la construction d'une ligne de métro coûte de 250 à 300 millions par kilomètre.

Engagements électoraux

Depuis le début de la campagne électorale municipale à Montréal, l'implantation des voies réservées aux autobus a fait l'objet de plusieurs engagements de la part des candidats à la mairie, qui y voient une manière efficace d'améliorer, à peu de frais et en peu de temps, la qualité des services des transports collectifs.

Selon les données de la STM, l'aménagement d'une voie réservée aux autobus sur un boulevard ou une grande artère municipale peut nécessiter quelques mois de planification et, au pire, une année de travaux d'aménagement, afin d'en assurer la sécurité.

Sur le boulevard Saint-Michel, dans l'est de Montréal, l'aménagement d'une des voies de circulation en voie réservée aux autobus aurait permis des gains de temps de 6 à 8 minutes pour les usagers, ce qui représente un temps de parcours plus court de 15 à 20%, par rapport à la situation antérieure, sur ce boulevard. Cette voie réservée transporte chaque jour 40 000 passagers.

Les déboires de l'échangeur Turcot

1 ^{er} octobre 2013	25 mars 2013	11 mars 2013	8 février 2012	26 novembre 2011
1,5 million pour réaménager un quartier L'arrondissement du Sud-Ouest recevra 1,5 million du ministère des Transports pour réaménager les secteurs habités près de l'échangeur Turcot. Des plans de développement urbain seront établis.	Le plan Turcot, version Parti québécois, ne plaît pas à tous Le plan présenté par le gouvernement péquiste de la première ministre Pauline Marois pour le nouvel échangeur Turcot ne fait pas que des heureux. Plusieurs élus municipaux et organismes sociaux croient que la nouvelle structure routière coupera certains quartiers et entraînera l'enclavement de résidents. Pourtant, disent-ils, le Parti québécois était sensible à leurs revendications lorsqu'il formait l'opposition à Québec	L'échéancier est repoussé Québec annonce que le contrat de plus de 3 milliards pour la construction du nouvel échangeur Turcot ne sera pas signé à l'été 2013, mais en 2014. L'organisme gouvernemental responsable du chantier veut prendre le temps de vérifier les possibles conflits d'intérêts des entreprises engagées dans le processus d'appels d'offres. Trois consortiums seront appelés à proposer une offre définitive, sur les cinq candidatures reçues.	Un mur dans Côte-Saint-Paul Un mur de béton, qui s'étendra sur plus de 500 mètres près des habitations du quartier Côte-Saint-Paul, sera construit pour séparer l'autoroute 15, qui traversera le nouvel échangeur Turcot, des habitations, annonce le ministère des Transports. Ce mur mesurera de 5 à 10 mètres de hauteur, selon le secteur, à partir du sol.	Entretien la vieille structure coûte cher Entretien l'actuel échangeur Turcot, en attendant que la construction débute, coûte cher aux contribuables québécois. Le ministère des Transports annonce qu'il faudra investir 254 millions de dollars pour entretenir les 35 structures de béton armé qui composent les échangeurs Turcot et De La Verendrye. Si les travaux sont plus longs que prévu, ce coût pourrait augmenter.

— Hugo Pilon-Larose

Trois chantiers de l'échangeur Turcot fermés par la CSST

La présence d'amiante dans les sols entraîne l'interruption des travaux

EXCLUSIF

BRUNO BISSON

Trois des plus importants chantiers en cours du ministère des Transports du Québec (MTQ) dans l'échangeur Turcot, au sud-ouest de Montréal, sont fermés depuis plus d'une semaine en raison d'une intervention de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) et de la découverte de fortes concentrations d'amiante dans les sols de la gare Turcot.

Le MTQ a confirmé hier à *La Presse* que des concentrations d'amiante dans le sol pouvant atteindre un volume de 10 % ont été découvertes par des spécialistes du Ministère après que la CSST a exigé la réalisation de nouvelles études de sols au cours d'une visite d'inspection, le 16 octobre dernier.

Les trois chantiers en cause ont été fermés sur-le-champ par le MTQ, a affirmé hier le porte-parole du Ministère, Mario St-Pierre.

Présence de plomb

Selon M. St-Pierre, les inspecteurs de la CSST se sont présentés sur les chantiers de la gare Turcot pour vérifier la conformité des installations sanitaires nécessaires pour protéger les travailleurs d'une exposition à des particules toxiques de plomb, un contaminant dont la présence avait déjà été clairement documentée par le passé.

Les relevés du Ministère indiquent que les volumes de sols contaminés au plomb ne représentent qu'une infime partie des sols contaminés de la gare Turcot, selon M. St-Pierre. Leur volume s'élèverait à environ 150 mètres cubes, sur un volume total de sols contaminés de 280 000 mètres cubes. Leur caractérisation et leur traitement, affirme le porte-parole, « ont été jugés conformes aux exigences » prescrites par la loi.

Toutefois, à la grande surprise du MTQ, ce n'est pas du plomb que les tests exigés par la CSST ont permis de



PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE

De crainte que l'excavation des sols ne libère des fibres d'amiante potentiellement toxiques dans l'air ambiant, le ministère des Transports du Québec a procédé à la fermeture immédiate de trois des plus importants chantiers en cours, reliés à la reconstruction de l'échangeur Turcot.

découvrir, mais des concentrations importantes de débris d'amiante qu'aucune étude précédente n'avait jamais mises au jour.

De crainte que l'excavation de ces sols ne libère des fibres

boulevard Pullman, sous l'échangeur, un contrat de plus de 40 millions de dollars, sont paralysés depuis maintenant huit jours. De même, le MTQ a suspendu les travaux de construction

« Il n'y a rien dans l'historique des activités passées dans la cour Turcot qui aurait pu nous permettre de croire qu'on y trouverait de l'amiante. »

— Mario St-Pierre, porte-parole du ministère des Transports du Québec

potentiellement toxiques dans l'air ambiant, le MTQ a procédé à la fermeture immédiate de trois des plus importants chantiers en cours, reliés à la reconstruction de l'échangeur Turcot.

Ainsi, les travaux de construction du nouveau

de l'avenue Carillon entre les rues Pullman et Notre-Dame.

Enfin, des travaux de construction d'une bretelle du nouvel échangeur Turcot, qui reliera entre elles les autoroutes 15 et 20, sont aussi interrompus depuis le 16 octobre en attendant les résultats des

analyses de nouveaux échantillons de sols. Contrairement aux deux précédents, ce chantier n'est pas dans la gare Turcot, mais il surplombe des terrains qu'on soupçonne contaminés.

De nouvelles études

Les travaux n'y reprendront pas non plus avant au moins une autre semaine, soit le temps que le Ministère réalise de nouvelles études de caractérisation afin de documenter la présence de fibres d'amiante dans le sol de cette ancienne gare de triage ferroviaire que le MTQ a racheté au Canadien National (CN) en 2003.

« Il n'y a rien dans l'historique des activités passées dans la cour Turcot qui aurait pu nous permettre de croire qu'on y trouverait de l'amiante, a dit

hier M. St-Pierre. Cela n'a pas été détecté malgré plusieurs campagnes de caractérisation, avant les analyses récentes. »

Il n'a pas été possible de connaître, hier, le nombre de salariés privés de travail dans l'attente des nouvelles investigations de sols du Ministère. Pour sa part, le MTQ se dit incapable d'évaluer pendant combien de temps les travaux resteront suspendus puisqu'on ne connaît pas encore les concentrations d'amiante présentes dans le sol, ni les mesures de précaution qui devront être prises pour s'en débarrasser.

Dans les circonstances, M. St-Pierre a indiqué que le MTQ ne peut évaluer l'impact de cette découverte d'amiante sur les coûts et les échéanciers des trois chantiers paralysés.

GARE TURCOT

Plus de 140 ans d'activités ferroviaires

BRUNO BISSON

La gare de triage Turcot est un immense terrain de 85 hectares qui s'étend à l'ouest de l'échangeur du même nom et qui servira de « camp de base » lors de la construction des hauts remblais sur lesquels seront construites les bretelles du nouvel échangeur Turcot.

Plusieurs des infrastructures prévues dans le cadre du projet de reconstruction de l'échangeur seront implantées dans cette gare dont la superficie équivaut à presque deux fois et demie le parc La

Fontaine ou, si l'on préfère, à 117 terrains de football.

Un corridor ferroviaire comprenant 10 voies ferrées sera aménagé dans le nord de la gare Turcot. C'est aussi dans cette gare que seront reconstruites les voies de circulation de l'autoroute 20 entre les échangeurs Turcot et Saint-Pierre.

Nouveau boulevard

Un nouveau « boulevard Pullman » est aussi en construction, sur une partie des terrains de cette gare où transiteront tous les matériaux

de remblai nécessaires à la construction du nouvel échangeur, prévue de 2015 à 2019.

Achetée au Canadien National par le ministère des Transports du Québec, en 2003, cette ancienne gare de triage ferroviaire a été le témoin de près de 150 ans d'activités des chemins de fer canadiens. La première voie ferrée y fut construite dès 1855, mais ce n'est qu'au début du XX^e siècle que ces terrains ont été aménagés en gare de triage. Elle a été peu à peu abandonnée à partir des années 90.

Les activités industrielles qui s'y sont déroulées ont laissé des traces profondes dans le sol de ces terrains. Les études de caractérisation menées depuis les années 80 ont révélé la présence de plusieurs métaux lourds (cuivre, étain, plomb et zinc) et d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dans des concentrations supérieures aux pires critères de traitement et de réhabilitation prévus par l'échelle du ministère de l'Environnement.

Les zones de contamination par les produits pétroliers

seraient toutefois limitées à « sept enclaves distinctes et bien délimitées ».

Pas d'amiante

Les deux études consultées hier par *La Presse* ne font nulle part état de la présence d'amiante ou de chrysotile dans les déchets et matériaux de remblai retrouvés sur le terrain, où la Ville de Montréal espère créer un nouveau quartier, le long du canal de Lachine, lorsque sera terminée la construction du nouvel échangeur Turcot.

ÉPARGNEZ JUSQU'À
50%
SUR LES HABILLAGES DE FENÊTRE SUR MESURE*

HunterDouglas



STORES • TOILES • PERSIENNES • DRAPERIES SUR MESURE • CANTONNIÈRES

De plus

**OFFRE-PRIME
CARTE CADEAU
LINEN CHEST
GRATUITE**



100\$

**Pour chaque tranche d'achat de 500 \$
d'habillage de fenêtres sur mesure†**

Exemple : achetez pour 2000 \$ et obtenez 400 \$ de rabais additionnel en carte cadeau.

†Ce coupon doit être présenté au moment de la commande. Non applicable sur les achats antérieurs et ne peut être combinée à aucune autre promotion. Détails en magasin. L'offre prend fin le 27 octobre 2013. Certaines conditions s'appliquent. 1 coupon par client ou par maison. La carte cadeau est remise une fois l'achat payé en entier et elle pourra être utilisée pour vos prochains achats.



Téléphonez maintenant!
Sans obligation!
Consultation de décoration
à domicile gratuite**

MONTRÉAL 514.331.5260 # 231
decorationadomicile.linenchest.com

*Certaines conditions s'appliquent. Voir les détails en magasin. **Dans un rayon de 30 km des magasins.



LINEN CHEST

25 magasins pour mieux vous servir • www.linenchest.com



Googler nos préjugés



MARIE-CLAUDE
LORTIE
CHRONIQUE

À 15h48 hier, j’ai refait le test pour la 37^e fois, sidérée par le résultat.

Je suis allée sur Google, j’ai tapé les mots « *women need to* ». « Les femmes doivent ». Google s’est alors empressé de terminer ma phrase, grâce à sa fonction *autocomplete*.

J’ai donc commencé à écrire « les femmes doivent... » et Google m’a proposé :

« *Women need to know their place.* » – Les femmes doivent savoir rester à leur place.

« *Women need to shut up.* » – Les femmes doivent se taire, ou encore mieux, se la fermer.

« *Women need to grow up.* » – Les femmes doivent devenir plus mûres, ou devenir adultes, une expression utilisée pour dire que les femmes se comportent donc comme des enfants.

J’ai aussi essayé l’exercice en français. « Les femmes sont... » Google nous propose « folles », « Les femmes devraient... » Le moteur de recherche ajoute « rester à la maison ». « Les femmes ne devraient pas... » « Être comme la lune », disent les

algorithmes analytiques du géant informatique. « Ne devraient pas travailler, ne devraient pas voter... »

Je n’invente rien. En espagnol, la recherche propose encore des réponses semblables. « Les femmes ne devraient pas... travailler, ne devraient pas... être prêtes. Les femmes ne peuvent pas... vivre sans les hommes. »

Cela, évidemment, n’est pas du tout un choix éditorial de Google, que j’ai contacté et qui insiste pour dire que c’est un système automatisé. « On cherche à prédire les recherches pour aider les utilisateurs à trouver leurs réponses plus rapidement, a expliqué Leslie Church, du bureau des communications de Google Canada. C’est produit automatiquement, à

partir d’un certain nombre de facteurs incluant la popularité des mots cherchés et ce qui existe sur le web. »

Donc, en bref, ces affirmations font tellement souvent l’objet de recherches sur Google et correspondent tellement à ce qui est disponible sur la Toile que le moteur de recherche prédit mathématiquement qu’il y a de bonnes chances que ce soit ce que vous aussi cherchez.

Avez-vous dit déprimant ?

À 16h17 hier, je me suis réessayée, incrédule.

« *Women cannot* », ai-je pro-

attention virale sur la Toile tout récemment.

La campagne sociale, conçue par l’agence Ogilvy & Mather à Dubaï, est composée de pubs imprimées, qu’on peut voir sur l’internet, montrant différents visages de femmes dont la bouche est cachée par des captures d’écran de vraies recherches Google (on indique la date, le 9 mars 2013) qui sont absolument bouleversantes.

« Les femmes ne devraient pas voter. »

« Les femmes ne devraient pas travailler. »

Shuhaibar, qui a aussi travaillé sur le projet.

Ce qui est révélateur, c’est que les recherches ne produisent pas les mêmes résultats partout.

Hier matin, quand j’ai échangé sur le sujet avec une amie qui travaille dans un organisme gouvernemental norvégien veillant à l’égalité des sexes, elle m’a répondu que là-bas, en Scandinavie, réputée très égalitaire, les résultats étaient fort différents.

« Les femmes devraient... ne pas porter de petites culottes » était le premier résultat. Suivi de près par « les femmes devraient... boire plus de chocolat chaud » !

Le concept est tristement révélateur.

Si on tape « les gais sont... », Google propose « les gais sont riches », « les gais sont super-ficiels », « les gais sont-ils fidèles ».

Tapez « les lesbiennes sont... » et *autocomplete* vous proposera « les lesbiennes... ne sont pas des femmes » et ensuite « pourquoi les lesbiennes sont moches ».

Et quoi encore ?

« Les hommes ne devraient pas... », ai-je demandé à *autocomplete* hier à 18h01.

« Les hommes ne devraient pas pleurer », m’a répondu le logiciel.

 Pour joindre notre chroniqueuse : mlortie@lapresse.ca

PRINTEMPS ÉTUDIANT

La loi 78 a entraîné une montée de violence, dit le SPVM

HUGO PILON-LAROSE

La loi spéciale qui encadrait le mouvement de grève étudiant et les manifestations à Montréal, adoptée le 18 mai 2012 par l’ancien gouvernement libéral, a fait gonfler le nombre de participants aux marches nocturnes, où les scènes de violence se sont multipliées.

C’est ce qu’a expliqué Alain Simoneau, commandant du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), devant la Commission spéciale d’examen des événements du printemps 2012. Il a été la voix des policiers dans plus de la moitié des manifestations en parlant à la foule à l’aide du camion muni de haut-parleurs.

« J’ai vraiment senti le ton changer après l’adoption du projet de loi 78. Il y avait beaucoup plus de monde dans les manifestations », a expliqué M. Simoneau au commissaire Serge Ménard.

Le SPVM n’intervenait pas dans les manifestations au début du mouvement de grève, a expliqué le commandant Simoneau. L’ambiance s’est dégradée lorsque les marches nocturnes ont débuté, a-t-il avancé.

Même si les organisateurs des manifestations ne divulguaient pas leurs itinéraires, les marches étaient tolérées jusqu’à ce que des actes criminels soient commis. Lorsque l’ambiance devenait trop tendue, M. Simoneau donnait l’ordre aux gens de se disperser, de son camion-flûte. Un message était aussi diffusé sur le compte Twitter du SPVM.

Souricières

Quand le commissaire Serge Ménard lui a demandé pourquoi des personnes âgées, des handicapés et des enfants avaient été pris dans des souricières, M. Simoneau a répondu que ceux qui restaient après l’ordre de se disperser connaissaient les techniques d’intervention du SPVM.

Mais au-delà de la violence, 95 % des manifestations se sont déroulées paisiblement, a-t-il ajouté. « Il fallait être sur le terrain pour voir qu’il y avait quand même quelque chose de cordial qui se passait entre les manifestants et les policiers », a conclu M. Simoneau.

DU 25 AU 27 OCTOBRE

15%

APPLICABLE
AUX PRODUITS
DÉJÀ RÉDUITS

DE RABAIS
À L'ACHAT DE
2 BOUTEILLES
DE SPIRITUEUX AU CHOIX



La modération
a bien meilleur goût.

Edutalcoool

POUR DES CENTAINES D'IDÉES COCKTAILS, VISITEZ

espacecocktail.com

18+

Exclus de cette offre : titulaires de permis, SAQ Dépôt, agences de la SAQ et comptoirs Vin en vrac. L'offre Obtenez 15% de rabais à l'achat d'un minimum de 2 bouteilles de spiritueux au choix de 375 ml ou plus est en vigueur du 25 au 27 octobre 2013 seulement et s'applique uniquement aux spiritueux offerts en succursale et dans SAQ.COM. Le rabais de 15% est calculé sur le prix courant. Les produits commandés par l'entremise du service des commandes privées sont exclus de cette promotion. Aucune substitution possible. Ne peut être convertie en crédit. L'offre est en vigueur jusqu'à la fermeture de la succursale ou l'épuisement des stocks, selon la première éventualité. Achats non cumulatifs. Aucune mise de côté n'est acceptée. 18 ans ou plus.



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2013

Un « filtre Coderre » pour l'intégrité

En entrevue à *La Presse*, le candidat à la mairie de Montréal assure avoir vérifié la probité des anciens élus d'Union Montréal



DAPHNÉ CAMERON

Denis Coderre assure qu'il a fait le nécessaire pour s'assurer de l'intégrité des 24 anciens élus d'Union Montréal qu'il a recrutés au sein de son équipe.

« J'avais des avocats, il y a eu des questionnaires à remplir, des entrevues, et après, il y avait le filtre Coderre. Je les regardais dans les yeux et je leur parlais », a-t-il déclaré hier en entrevue éditoriale à *La Presse*.

« Je ne définis pas ma société en rendant les gens coupables par association. Je n'ai pas marié un parti politique, je suis allé chercher des individus, et ces mêmes individus-là, on a négocié très, très fort du côté de mes adversaires pour les avoir. Richard Bergeron a parlé à plusieurs reprises à Mary Deros, Harout Chitilian et Alan DeSousa pour les avoir dans son équipe, même chose du côté de Marcel Côté. »

Denis Coderre a aussi décoché une pointe vers Mélanie Joly, qui répète depuis le début de la campagne qu'élire l'équipe de Denis Coderre, c'est élire l'administration Tremblay-Zampino 2.0.

« Ce qu'il faut retenir, c'est que j'ai plus de candidats



De tous les candidats, Denis Coderre est celui qui va le plus loin sur la Charte des valeurs du gouvernement Marois : s'il est élu maire, il la contestera devant les tribunaux.

qui sont en politique pour la première fois dans mon équipe que dans l'équipe de Mélanie Joly au complet. D'ailleurs, plusieurs de personnes qui sont avec elle

m'avaient contacté pour être candidats. »

Tous les candidats aux élections municipales font campagne d'une manière ou d'une autre sur le thème de

l'intégrité. Suivant l'exemple de New York, Denis Coderre propose de créer la fonction d'inspecteur général à la Ville. Ce dernier relèverait du conseil municipal.

« Il va avoir un pouvoir d'enquête, même de façon inopinée, et il va être là pour dépolitiser le processus d'appel d'offres », a expliqué Denis Coderre.

« Il va y avoir aussi une capacité d'accréditation, parce que je suis tanné de dépendre de l'Autorité des marchés financiers. On peut travailler avec l'AMF, mais si vous voyez des cônes orange et que personne n'y travaille, c'est parce qu'on attend les résultats de l'AMF et que ce qui devait prendre 40 jours en prend 160. »

La Charte des valeurs

Les quatre principaux candidats à la mairie de Montréal se sont prononcés contre la Charte des valeurs du gouvernement Marois. De tous les candidats, Denis Coderre est celui qui va le plus loin : s'il est élu maire, il contestera la Charte devant les tribunaux. « C'est une position de négociation », a-t-il précisé hier.

« Je n'ai pas marié un parti politique, je suis allé chercher des individus, et ces mêmes individus-là, on a négocié très, très fort du côté de mes adversaires pour les avoir. »
— Denis Coderre

« C'est grave, ce qui se passe présentement. Mais il faut avoir beaucoup de retenue et de calme, parce que quand on commence à toucher à l'identitaire, ça peut déraper, et j'ai vu du dérapage de part et d'autre », a-t-il poursuivi. « Je crois à la neutralité de l'État, je pense qu'on a la neutralité de l'État, mais mon problème, c'est que ça va toucher la femme voilée. Ça peut provoquer un genre d'institutionnalisation de la discrimination à l'emploi. C'est un problème qui est majeur. »

CE QUE DENIS CODERRE AVAIT À DIRE SUR...

LA RELATION ENTRE MONTRÉAL ET LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL

« Quand la ministre M^{me} Marie Malavoy dit que Montréal est une région comme les autres, c'est épouvantable ! On est une métropole, mais on ne se comporte pas comme tel. On a l'air d'être dans une salle d'attente, on a l'air de quémander, et c'est une tutelle déguisée. »

SUR LE FUTUR PONT CHAMPLAIN ET L'ABSENCE D'UN PROJET D'ARCHITECTURE

« Aussitôt que je suis élu, je vais appeler Denis [Lebel, le ministre fédéral qui pilote le dossier] et je vais lui dire : Regarde, ça n'a pas d'allure, ça fait partie de la signature de Montréal. J'espère qu'il va durer plus de 30 ans, alors aussi bien le faire comme il le faut. Ce n'est pas une coquetterie, c'est une opportunité. »

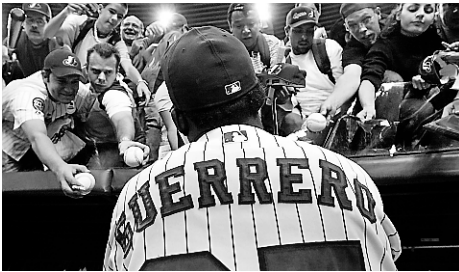


PHOTO ARCHIVES PC

LE RETOUR DES EXPOS

« Avant de partir en peur, je veux voir l'étude de marché. Ça va se faire après l'élection. Je suis un *fan* des Expos, je suis parmi ceux qui ont tenté de les sauver. »



PHOTO STEVE DESCHÊNES, LE SOLEIL

SUR LA CHARTE DES VALEURS

« Ce qui m'horripile depuis le début, c'est qu'on a fait un débat basé sur des ballons politiques, sur des fuites et sur une conférence de presse. »



Échangeur Dorval

ENTRAVE MAJEURE



ACCÈS

 P. - E. - TRUDEAU

VIA  EST

FERMÉ

FIN DE SEMAINE DU 25 OCTOBRE

X

Fermeture de l'accès à l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal par l'autoroute 520 en direction est (en provenance de l'autoroute 20)

- DE 22 H 30 VENDREDI À 23 H 59 DIMANCHE

➔

Le ministère des Transports suggère aux usagers circulant sur l'autoroute 20 ouest d'emprunter l'autoroute 13 nord et l'autoroute 520 ouest pour accéder à l'aéroport.

Note :

Il est recommandé aux voyageurs de prévoir un délai supplémentaire pour accéder à l'aéroport.

DÉTOUR



Le détour sera balisé à l'aide de panneaux de signalisation.



En cas de conditions météorologiques défavorables ou de contraintes opérationnelles, ces interventions pourront être reportées.

 MOBILITÉ MONTRÉAL
CHACUN FAIT PARTIE DE LA SOLUTION

quebec511.info

DES INFRASTRUCTURES POUR TOUS

Québec 

Si votre solde quotidien moyen est de :	1000\$
Les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de :	500\$
	100\$
	1603\$
	8,01\$
	16,03\$

Exemple de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours :

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt » : achat minimum requis de 799\$ avant taxes pour les électroménagers sauf items sélectionnés. Sur approbation du crédit et conditionnel à la signature d'un contrat avec Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (inclus dans le paiement minimum du de la carte de crédit) sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqués dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum du est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5 % annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucuns frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.

Offres en vigueur du lundi 21 octobre au dimanche 27 octobre 2013. Quantités limitées sur certains articles. Valable pour les produits en inventaire seulement. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Détails en magasin. *Marques et modèles sélectionnés. Détails en magasin. **Dans un rayon de 200 km. Détails en magasin.



Brault & Martineau

Pour le meilleur et pour le prix

JUSQU'À

1000\$

en remise instantanée

SUR LES ÉLECTROMÉNAGERS*

Obtenez en remise instantanée

80\$
150\$
220\$
320\$
400\$
550\$
750\$
1000\$

à l'achat de

749\$ à 999\$
1000\$ à 1499\$
1500\$ à 1999\$
2000\$ à 2499\$
2500\$ à 2999\$
3000\$ à 4499\$
4500\$ à 5999\$
6000\$ et plus



3331\$
36 mois
OU
1199\$
après remise instantanée

Remise de 150\$
Réfrigérateur

LG

Réfrigérateur de 19,7 pi³

Commandes numériques de température indépendantes, 4 demi-tablettes, 5 balconnets de porte ajustables, refroidissement à débit d'air multiple, congélateur à tiroir dans le bas, Energy Star®
Livraison, ramassage et service gratuits

Cuisinière avec four à convection autonettoyant

Four de 6,3 pi³ à convection véritable, surface de cuisson lisse Ceran Suprema, zone réchaud
Livraison, ramassage et service gratuits

Remise de 150\$
Cuisinière
3192\$
36 mois
OU
1149\$
après remise instantanée



MAYTAG

Laveuse de 4,2 pi³ C.E.I.

9 programmes, 4 réglages de température, essorage de 700 tr/min

Sécheuse de 7 pi³

14 programmes, 4 réglages de température, signal de fin de cycle, séchage automatique avec capteur IntelliDry®
Livraison, ramassage et service gratuits

Remise de 80\$
La paire
2358\$
36 mois
OU
849\$
après remise instantanée



Plan BM^{††}

Service de livraison flexible et gratuit**

► Plage horaire de 4 heures



Remise de 80\$
Réfrigérateur
1858\$
36 mois
OU
669\$
après remise instantanée

1164\$
36 mois
OU
419\$
après remise instantanée

FRIGIDAIRE

Réfrigérateur de 18 pi³

2 tablettes coulissantes de pleine largeur en verre SpillSafe®, 2 bacs à humidité contrôlée, portes réversibles, Energy Star®
Livraison, ramassage et service gratuits

Lave-vaisselle

Capacité de 14 couverts, 3 cycles, cuve haute, broyeur d'aliments
Livraison, ramassage et service gratuits

Cuisinière avec four à convection autonettoyant

Four de 5,3 pi³ à convection par ventilateur, élément de four dissimulé, 1 élément de 12 po, très grand hublot
Livraison, ramassage et service gratuits

Remise de 80\$
Cuisinière
1942\$
36 mois
OU
699\$
après remise instantanée



Remise de 80\$
Réfrigérateur
1942\$
36 mois
OU
699\$
après remise instantanée

1108\$
36 mois
OU
399\$
après remise instantanée

Whirlpool

Réfrigérateur de 18,9 pi³

Portes réversibles, 2 tablettes pleine largeur, 3 balconnets de porte réglables, Energy Star®
Livraison, ramassage et service gratuits

Lave-vaisselle

Capacité de 12 couverts, 3 programmes, 4 options, 4 niveaux de lavage, cuve haute, lavage écoefficace, Quiet Partner®, Energy Star®
Livraison, ramassage et service gratuits

Cuisinière avec four autonettoyant

Four de 4,8 pi³, 1 élément double 6/9 po, grand hublot, 2 grilles
Livraison, ramassage et service gratuits

Remise de 80\$
Cuisinière
1942\$
36 mois
OU
699\$
après remise instantanée



Piédestaux
5,81 \$*/mois ou 209 \$ ch.

Remise de 150\$
La paire
2747\$
36 mois
OU
989\$
après remise instantanée

Amana

Laveuse frontale de 4 pi³ C.E.I.

6 programmes, 3 réglages de température, essorage de 1100 tr/min, Energy Star®

Sécheuse de 6,7 pi³

6 programmes, 4 réglages de température
Livraison, ramassage et service gratuits



Piédestaux
5,81 \$*/mois ou 209 \$ ch.

Remise de 220\$
La paire
3581\$
36 mois
OU
1289\$
après remise instantanée

MAYTAG

Laveuse frontale de 4 pi³ C.E.I.

12 programmes, essorage de 1200 tr/min, Power Wash®, cycle d'élimination des allergènes, Energy Star®

Sécheuse de 6,7 pi³

6 programmes, 5 réglages de température, capteur d'humidité IntelliDry
Livraison, ramassage et service gratuits



VENMAR

Hotte

Puissance de 450 PCM à 3 vitesses, 2,5 à 8,5 sones, éclairage halogène, filtre en aluminium de type professionnel
Livraison et service gratuits
Quantité limitée

969\$
36 mois
OU
349\$
après remise instantanée

ZEPHYR

Hotte

Puissance de 450 PCM, modèle sous cabinet, commande de puissance mécanique, 3 vitesses de ventilation, autonettoyante
Livraison et service gratuits
EXCLUSIVITÉ B&M

1053\$
36 mois
OU
379\$
après remise instantanée



1247\$
36 mois
OU
449\$
après remise instantanée

FRIGIDAIRE

Congélateur vertical de 12,5 pi³

3 tablettes fixes et 5 balconnets fixes dans la porte
Livraison et service gratuits

Aussi disponibles :

- Congélateur vertical de 17,1 pi³ 17,19 \$*/mois ou 619 \$
- Congélateur vertical de 20,6 pi³ 18,58 \$*/mois ou 669 \$



CAVAVIN

Cellier

Pouvant contenir jusqu'à 52 bouteilles, tablettes coulissantes, indicateur de température numérique, verrouillage de sécurité, filtre au charbon
Livraison gratuite
EXCLUSIVITÉ B&M

Remise de 80\$
2299\$
36 mois
OU
799\$
après remise instantanée

Payez en

36

versements sans intérêt*

jusqu'en octobre 2016 sur les électroménagers

HEURES D'OUVERTURE:

LUNDI AU VENDREDI 10 H À 21 H • SAMEDI 9 H À 17 H • DIMANCHE 10 H À 17 H

braultetmartineau.com

Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau

Accord D Desjardins

MasterCard

VISA

SAINT-LÉONARD LAVAL

Suivez-nous sur twitter au @BM_Promotions

BROSSARD 450 619-6777
RENTIGNY 450 470-0815

GATINEAU 819 561-5007 • 1 877 755-2555
SHERBROOKE 819 562-4242 • 1 800 267-4240

KIRKLAND 514 697-9228
SAINT-HUBERT 450 676-1911

LASALLE 514 364-6110
SAINT-THÉRÈSE 450 430-0555

SAINT-LÉONARD 514 254-9455
LAVAL 450 682-2516

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2013



Marcel Côté

PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE

Marcel Côté L'« autoroute » Jean-Talon a besoin d'un « réaménagement » majeur

Véritable « autoroute » par endroits, peu attrayante pour les piétons et les commerçants sur certains segments, la rue Jean-Talon a besoin d'un « réaménagement » majeur, estime Marcel Côté. Le chef de Coalition Montréal et candidat à la mairie a promis hier qu'il rendrait plus attrayante cette rue bigarrée, qui accueille d'est en ouest des quartiers italien, maghrébin, hispanique et asiatique. « Jean-Talon est en train de remplacer Saint-Laurent comme rue caractéristique de la diversité culturelle, note M. Côté. Mais elle a de beaux problèmes de sécurité. Elle doit améliorer son "mix" commercial, c'est une rue qui pourrait être beaucoup plus conviviale. » Pour Soraya Martinez,

candidate à la mairie de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, Jean-Talon « a perdu son caractère de proximité, elle est devenue une autoroute. C'est un investissement majeur qu'on doit faire, il est nécessaire. » L'intervention des autorités municipales, tant de la ville centre que de l'arrondissement, consisterait en diverses mesures d'apaisement de la circulation, notamment l'aménagement de traverses piétonnes, d'avancées de trottoir et d'une signalisation routière adaptée. On propose également un plan d'embellissement, avec plantation d'arbres et de fleurs, installation de bancs publics et aménagement de terrasses sur rue.

– Karim Benessaïeh

Michel Brûlé La lutte contre le « copinage » pour attirer les familles

Congé de taxes de cinq ans pour les familles, vignettes de stationnement et titres de transport gratuits, et surtout, lutte contre le « copinage » pour financer une vraie politique familiale. Voilà ce que propose l'éditeur Michel Brûlé, qui a officiellement dévoilé hier sa plateforme familiale dans son appartement de la rue Drolet, dans le Plateau-Mont-Royal. « Tout le monde parle d'attirer les familles à Montréal: je veux faire de la lutte contre le copinage l'élément clé, explique en entrevue le candidat à la mairie de Montréal. Il y a une surfacturation qui est pratiquement courante chez tous les gens qui obtiennent des contrats de la Ville. Je veux vraiment qu'il y ait surveillance et contrôle absolu. On va avoir plus d'argent, et le mettre dans la politique familiale. » Le parti de M. Brûlé, Intégrité Montréal, propose en outre d'obliger les promoteurs à vendre 15 % de leurs unités de copropriétés à des prix abordables. « On parle déjà de le faire à partir de 100 unités, il faudrait baisser le seuil à 20 », estime le candidat à la mairie.

– Karim Benessaïeh

Le chiffre du jour

25

Nombre de « bureaux du président », répartis dans les 19 arrondissements, où les Montréalais pourront commencer à voter dès ce matin, à partir de 9 h et jusqu'à 21 h.

La citation du jour

« C'est pas un one way cette affaire-là, on n'est pas dans le Plateau. »

Denis Coderre, en entrevue à La Presse au sujet de la relation avec les élus de la Communauté métropolitaine de Montréal

Mélanie Joly Un appui d'Alexandre Trudeau

Alexandre Trudeau, fils de l'ex-premier ministre Pierre Elliott Trudeau et frère du chef du Parti libéral du Canada Justin Trudeau, a fait son choix en ce qui concerne le prochain maire de Montréal: il votera pour Mélanie Joly. Présent hier à une conférence de presse dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, M. Trudeau ne tarissait pas d'éloges pour celle qu'il considère comme « une femme pleine d'idées, intègre et intelligente ». « Elle nous a aidés, moi et mon frère, lors de sa campagne », explique le documentariste de 40 ans. Quant à son manque d'expérience, que lui reprochent régulièrement ses adversaires, il estime que c'est carrément « une belle chose ». « Franchement, ne pas avoir touché à la politique, c'est quelque chose qui me plaît. On veut justement des gens qui amènent un vent de fraîcheur en politique municipale, on en a besoin. » Plus tôt en matinée, M^{me} Joly avait convoqué les médias pour promettre le prolongement du boulevard Cavendish et l'érection d'un mur antibruit végétal le long de la voie ferrée, à partir de l'avenue Girouard.

– Karim Benessaïeh

ZONES INONDABLES À LAVAL

Québec pourrait corriger ses calculs

KATHLEEN LÉVESQUE

Le ministre de l'Environnement, Yves-François Blanchet, tente de calmer la grogne des centaines de citoyens lavallois touchés par l'imposition d'une nouvelle délimitation des zones inondables, sans pour autant suspendre le décret qui écorche la valeur de leur résidence. Tout au plus Québec évoque-t-il la possibilité de prendre en considération les données d'une étude menée par la Ville de Laval, qui pourraient corriger les calculs gouvernementaux.

La mairesse intérimaire de Laval, Martine Beaugrand, a accepté cette offre lors d'une réunion tenue vendredi dernier avec le cabinet du ministre de

l'Environnement et des fonctionnaires du Centre d'expertise hydrique du Québec (CEHQ). « C'est une belle ouverture de la part du gouvernement », a affirmé à La Presse M^{me} Beaugrand.

Cette dernière refuse de critiquer le gouvernement pour avoir adopté sans prévenir, en juillet dernier, de nouvelles cotes de crues dont l'impact est très important pour les propriétaires de 700 résidences (perte de valeur, interdiction d'agrandissement, assurabilité réduite, par exemple). Tout au plus parle-t-elle d'une « zone de flottement » politique. « Il y avait un malaise face à Laval, mais j'aurais perdu mon temps à chercher la vraie raison qu'a eue le gouvernement

d'agir ainsi. L'important, c'est de s'assurer que l'étude sera prise en considération », a expliqué la mairesse.

Concrètement, le gouvernement et la Ville de Laval ont convenu que les cotes de crues établies en 2005 devaient s'appliquer immédiatement, que l'émission des permis pour tout lotissement dans les sec-

suspendue et que l'étude révisant les calculs du CEHQ pouvait être complétée. Rien toutefois ne garantit que le gouvernement prendra en compte les résultats de l'étude. « On est en discussion là-dessus », a précisé M^{me} Beaugrand. « On est ouvert à recevoir des données plus à jour que celles de 2005 », a-t-on indiqué au CEHQ.

contrôle les crues printanières sur la rivière des Mille Îles depuis 1986. Selon le CEHQ, Laval a accepté de l'imiter en faisant comme si les piliers de l'immense structure n'avaient aucun effet sur la quantité d'eau qui coule dans la rivière. Après les révélations de La Presse à ce sujet, le CEHQ a procédé à des « vérifications préliminaires » qui tendent à démontrer que « l'effet est mineur », a-t-on mentionné sans donner de précisions.

Quant à informer les citoyens de la situation dans laquelle ils se retrouvent, le gouvernement prend ses distances et la mairesse a précisé que « ce sera à la prochaine administration de Laval à le faire ».

« C'est une belle ouverture de la part du gouvernement. »
— Martine Beaugrand, mairesse intérimaire de Laval

teurs visés (Fabreville, Auteuil, Laval-Ouest, Laval-des-Rapides et le Vieux-Sainte-Rose) était

Il n'est toutefois pas question de prendre en considération le barrage du Grand-Moulin qui

7'0"

6'6"

6'0"

5'6"

5'0"

4'6"

4'0"

3'6"

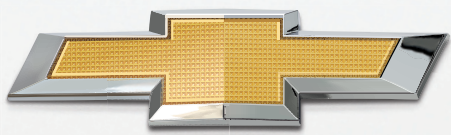
3'0"

2'6"

2'0"

VÉRITÉ
OU
MENSONGE ?
L'EXPO

ACHETEZ VOS BILLETS EN LIGNE
DÈS MAINTENANT !



CHEVROLET

MÉGA SOLDE 10 JOURS SEULEMENT 22 AU 31 OCT.



PLUS

**LOCATION
PARTEZ
SANS
PAYER**

0\$

DÛ À LA SIGNATURE¹

0\$

PREMIER MOIS
DE LOCATION²

0\$

VERSEMENT INITIAL

0\$

DÉPÔT DE GARANTIE

0%

FINANCEMENT À LA
LOCATION DE LA CRUZE LS

CRUZE LS 2014

LOCATION AUX 2 SEMAINES

83\$³ 0% PENDANT
60 MOIS

PRIX D'ACHAT

17 435\$³

PLUS
1 000\$⁴
DE RABAIS



MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ.
COMPREND LE TRANSPORT.

TRAX LS 2014

LOCATION AUX 2 SEMAINES

129\$³ 2,9% PENDANT
48 MOIS

PRIX D'ACHAT

20 295\$³

PLUS
1 000\$⁴
DE RABAIS



MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ.
COMPREND LE TRANSPORT.

EQUINOX LS 2014

LOCATION AUX 2 SEMAINES

159\$³ 0,9% PENDANT
48 MOIS

PRIX D'ACHAT

27 895\$³

PLUS
1 000\$⁴
DE RABAIS



MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ.
COMPREND TRANSPORT ET TAXE DE CLIMATISATION.

SILVERADO 1500 LS 2014 CABINE MULTIPLACE

LOCATION AUX 2 SEMAINES

189\$³ 1,5% PENDANT
36 MOIS

PRIX D'ACHAT

33 725\$³

PLUS
1 000\$⁴
DE RABAIS



MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ.
COMPREND TRANSPORT ET TAXE DE CLIMATISATION.

VIDANGES D'HUILE GRATUITES PENDANT 2 ANS OU 40 000 KM POUR TOUS LES MODÈLES 2014⁵

FAITES DE L'HAÏR!
Jusqu'à 1 500 \$ de remise additionnelle*

POUR GARANTIR NOTRE QUALITÉ,
NOUS LA COUVRONS AVEC UNE GARANTIE
DU GROUPE MOTOPROPULSEUR DE

160 000 KM/5 ANS*
SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ.

*Demandez au concessionnaire les détails de la garantie limitée.

CONTACTER CHEVROLET.CA



L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2014 neufs suivants : Cruze (1PJ69/1SA), Trax (1JU76/1SA), Equinox (1LF26/1LS), et Silverado (CK15743/1WT). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Transport (1 600 \$ pour Cruze, Trax et Equinox, et 1 650 \$ pour Silverado), taxe de climatisation (100 \$, le cas échéant) et frais liés à l'inscription au RDPRM inclus. Immatriculation, assurance, frais exigés par le concessionnaire et taxes en sus. 2. Offre applicable uniquement aux particuliers locataires admissibles au Canada ayant obtenu une approbation de crédit de la Financière GM, qui ont conclu une entente de location avec la Financière GM et qui ont accepté la livraison, entre le 11 octobre 2013 et le 2 janvier 2014, d'un véhicule 2014 neuf admissible. La General Motors du Canada paiera les deux premiers versements de la location (y compris les taxes et toute somme applicable, normalement payable à la livraison du véhicule de location, comme le prévoit le contrat de location). L'énoncé « 0 \$ premier mois de location » signifie qu'aucun versement n'est exigé pendant le premier mois du contrat de location. Après le premier mois, le locataire devra effectuer tous les versements prévus jusqu'à l'échéance du contrat de location. Frais d'inscription au RDPRM non exigés. Assurance, immatriculation, frais exigés par le concessionnaire et taxes applicables non compris. Cette offre n'est pas monnayable et ne peut être combinée avec certaines autres offres incitatives portant sur les véhicules GM. Nul là où la loi l'interdit. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. Détails chez votre concessionnaire. 3. Prix à l'achat de 17 435 \$ pour Cruze, 20 295 \$ pour Trax, 27 895 \$ pour Equinox et 33 725 \$ pour Silverado. Paiements mensuels basés sur une location de 60 mois à un taux de 0 % pour Cruze, basés sur une location de 48 mois à un taux de 2,9 % pour Trax et de 0,9 % pour Equinox, et basés sur une location de 36 mois à un taux de 1,5 % pour Silverado. Sur approbation de crédit de la Financière GM. Limite annuelle de 20 000 km ; 0,16 \$ par kilomètre excédentaire. Certaines conditions s'appliquent. 4. Cette offre s'adresse uniquement aux particuliers du Canada. Le rabais de 1 000 \$ s'applique aux véhicules neufs Chevrolet Cruze, Trax, Equinox et Silverado 2013 ou 2014 livrés entre le 22 et 31 octobre 2013. Le rabais de 1 000 \$ comprend les taxes applicables. Cette offre ne peut être combinée avec certaines autres offres incitatives. Détails chez votre concessionnaire. 5. Programme d'entretien lubrification, vidange d'huile et changement filtre inclus pendant 2 ans ou 40 000 km, selon la première éventualité, à l'achat, à la location ou au financement d'un véhicule Chevrolet, Buick ou GMC 2014 admissible. Détails chez votre concessionnaire. * La remise de 600 \$ à 1 500 \$ est applicable à l'achat ou à la location d'un véhicule de l'année-modèle 2009 à 2014 en échange d'un véhicule de l'année-modèle 1999 ou antérieurs. Une initiative de l'AQLPA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds vert. Pour plus d'information, visitez le site www.faitesdelair.org. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAB Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.

ACTUALITÉS

La fronde prend de l'ampleur

La section québécoise du SCFP demande le départ de Michel Arsenault de la FTQ

DENIS LESSARD

QUÉBEC — La fronde contre Michel Arsenault prend de l'ampleur. Au terme de trois heures de délibérations, hier, une majorité de membres de la section québécoise du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) a demandé le départ du président de la FTQ aux élections de novembre prochain.

C'est une gifle importante pour le président Arsenault qui était descendu expressément de Montréal, pour défendre en personne sa direction, et ce durant une heure. À l'origine, sa présence n'était pas prévue à la réunion à huis clos.

« Ce qui fait consensus, c'est que la question de la présidence de la FTQ va se régler sur le plancher du congrès. Notre constat, c'est qu'il y a une majorité de secteurs qui, après avoir entendu M. Arsenault, ont indiqué clairement qu'ils n'ont pas



L'image de la FTQ a été malmenée sous la présidence de Michel Arsenault, selon plusieurs membres du SCFP.

l'intention de renouveler le mandat du président actuel », a résumé Denis Bolduc, président du SCFP pour le Québec.

Pour lui, plusieurs des 50 personnes réunies à huis clos hier soir ont relevé que l'image de la FTQ avait été malmenée

sous la gouverne d'un président plongé dans la controverse, mis sur la sellette à la commission Charbonneau. « C'est vraiment autour de l'image », résume M. Bolduc. M. Arsenault « a pu au moins s'expliquer, a parlé

de plusieurs choses tournant autour de la commission Charbonneau », s'est contenté d'ajouter M. Bolduc, insistant sur le caractère civilisé des échanges.

Applaudi

La semaine dernière, seulement deux des 10 groupes (le secteur des communications et celui des transports terrestres) qui forment le SCFP au Québec étaient opposés à la présidence de M. Arsenault. Ils sont désormais majoritaires (plus que cinq syndicats). La réunion d'hier soir indique clairement que, loin de se résorber, le mouvement de contestation s'est répandu au sein de la centrale. Le SCFP, avec 110 000 membres, est le plus important syndicat affilié au sein de la FTQ, mais compte pour environ le cinquième des membres au Québec. Chacun des 10 groupes du SCFP est libre de ses choix au congrès de la FTQ.

Venu rencontrer les dirigeants du SCFP, M. Arsenault a quitté la réunion après un plaidoyer d'une heure environ, au terme duquel il a été applaudi. Clairement, à ce moment-là, il ne s'attendait pas à être désavoué par une majorité de syndicats deux heures plus tard. « Je suis content de la réunion », a-t-il commenté avant de rentrer à Montréal.

« On ne me reproche pas grand-chose, on voulait des explications, ma version des faits, et mes explications semblent faire l'affaire. Je ne suis pas tombé dans l'escalier ce matin. Je fais face à la musique! », a soutenu le président de la centrale, une allusion à la chute faite par Ken Pereira, son principal détracteur, un incident qui a forcé la suspension de son témoignage à la commission Charbonneau. Il est convaincu que 20 ou 25 syndicats sur la quarantaine que compte la FTQ l'appuient toujours.

TRANSMISSION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS PAR BELL

Le PLQ et le NPD s'inquiètent

PHILIPPE MERCURE

Le Parti libéral du Québec (PLQ) et le Nouveau Parti démocratique (NPD) s'inquiètent de la nouvelle politique de transmission de renseignements personnels de Bell Canada.

« Bell veut modifier unilatéralement le contrat qui la lie avec ses clients. Comme citoyenne, je suis inquiète que mes renseignements puissent

être collectés et partagés sans mon consentement explicite », a dit hier la porte-parole de l'opposition officielle en matière d'accès à l'information, Rita de Santis, lors des débats à l'Assemblée nationale.

Habitudes de consommation

Bell a annoncé qu'à partir du 16 novembre prochain, elle pourrait partager les habitudes de consommation

de ses clients, incluant l'historique de navigation sur l'internet, les émissions télé regardées et les habitudes d'appels téléphoniques, avec des agences de publicité afin d'effectuer de la publicité ciblée. Bell assure que l'anonymat de ses clients sera respecté en tout temps, et que les clients qui le désirent peuvent s'exclure du programme.

Le ministre de la Justice, Bertrand St-Arnaud, a convenu que le sujet est « extrêmement sérieux, extrêmement important » et promis que son gouvernement donnerait une « réponse élaborée en long et en large » à la question lors du retour en Chambre du ministre responsable du dossier, Bernard Drainville, qui était absent hier.

Le NPD, qui a proposé en février dernier un projet de loi pour donner plus de mordant au bureau de la Commissaire à la protection de la vie privée, a aussi commenté la nouvelle politique de Bell.

« On veut accorder le pouvoir à la Commissaire à la protection de la vie privée de rendre des ordonnances si les lois ne sont pas respectées, avec la possibilité de pénalités si les ordonnances ne sont pas respectées. Ça va faire en sorte que les compagnies comme Bell vont devoir respecter la loi », a dit à *La Presse* Charmaine Borg, députée de Terrebonne-Blainville et initiatrice du projet de loi.

COMMENT RECEVOIR UNE INDEMNISATION DANS LE CADRE DU RÉGLEMENT CANADIEN APPROUVÉ POUR LES GPU NVIDIA

Toutes les personnes et entités résidant au Canada qui, entre novembre 2005 et février 2010, ont acheté certains ordinateurs portatifs pour utilisation personnelle fabriqués par Apple, Compaq, Dell, HP ou Sony et contenant une carte graphique défectueuse fabriquée par NVIDIA.

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT CET AVIS, CAR IL PEUT TOUCHER VOS DROITS JURIDIQUES. QUELLES SONT VOS OPTIONS?

N'ENTREPRENDRE AUCUNE DÉMARCHÉ	N'obtenir aucune indemnisation. Renoncer à la réclamation à l'encontre de NVIDIA
SOUMETTRE UN FORMULAIRE DE RÉCLAMATION	Pour obtenir une indemnisation, la réclamation doit être envoyée avant le 25 février 2014

Un règlement a été négocié et approuvé par la Cour, en vertu duquel NVIDIA consent à verser 1 900 000,00 CAD en contrepartie d'une renonciation complète à toute réclamation à son endroit dans le cadre du recours collectif (« Entente de règlement »). Poursuivez la lecture pour savoir comment réclamer votre part de ces fonds. Pour consulter les documents, l'ordonnance et les ententes se rapportant au règlement, visitez www.canadiannvidiasettlement.com.

COMMENT RECEVOIR L'INDEMNISATION

i. **Qui peut réclamer?**

Vous serez admissible à une indemnisation si vous avez acheté un des « Ordinateurs touchés » suivants. Une liste d'Ordinateurs touchés est disponible à www.canadiannvidiasettlement.com.

Un Ordinateur touché est un ordinateur qui contient la puce NVIDIA défectueuse et qui a présenté au moins un des « Symptômes admissibles » suivants :

- (a) une vidéo déformée ou brouillée;
- (b) une absence de vidéo à l'écran même quand l'ordinateur est allumé;
- (c) des caractères aléatoires, des lignes ou des images brouillées;
- (d) des problèmes vidéo intermittents; ou
- (e) le défaut de détecter un adaptateur sans fil ou des réseaux sans fil.

Les Symptômes admissibles varient selon le fabricant de l'ordinateur. Pour visualiser une liste de symptômes par ordinateur, visitez www.canadiannvidiasettlement.com.

ii. **Comment puis-je déposer une réclamation?**

En téléchargeant un Formulaire de réclamation à www.canadiannvidiasettlement.com, en communiquant avec l'Administrateur au **1 866 432-5534** pour en recevoir un par télécopie ou par la poste, ou par courriel nvidia@nptricepoint.com pour une copie électronique.

Suivez les directives qui figurent dans le formulaire.

Afin de présenter une réclamation acceptable, assurez-vous de fournir les éléments suivants :

- Preuve d'achat d'un ou plusieurs Ordinateurs touchés
- Preuve de la date d'achat de votre Ordinateur touché
- Une description des Symptômes admissibles que vous avez subis et quand ils se sont produits
- Une brève explication si vous avez perdu l'usage de votre ordinateur en permanence ou temporairement jusqu'à l'exécution d'une réparation, en raison de Symptômes admissibles
- Preuve de tout déboursé que vous avez encouru en rapport avec les Symptômes admissibles (p. ex., factures de réparation, mémoires externes, tapis refroidisseurs, location d'ordinateur, frais d'expédition)

iii. **Combien pourrais-je recevoir?**

Des indemnisations en espèces seront accordées dès la réception par l'Administrateur des réclamations d'une preuve d'achat satisfaisante et d'une déclaration relative à l'expérience de Symptômes admissibles.

Des indemnisations en espèces seront accordées pour la perte totale d'utilisation basée sur l'âge de l'ordinateur, la perte d'utilisation temporaire relative à la nature et à la durée de ladite perte d'utilisation, et un remboursement pour les débours.

Le montant de l'indemnisation sera déterminé par l'Administrateur des réclamations, qui appliquera une grille d'indemnisation et des lignes directrices d'administration du règlement (« Protocole de distribution »).

Pour visualiser le Protocole de distribution, visitez www.canadiannvidiasettlement.com.

iv. **Quand dois-je soumettre ma réclamation?**

Afin de recevoir une indemnité, vous devez poster ou soumettre par un autre moyen un Formulaire de réclamation rempli, ainsi que tous les documents justificatifs, à l'Administrateur avant le 25 février 2014 à l'adresse suivante :

Recours collectif NVIDIA
Administrateur des réclamations
NPT RicePoint Class Action Services
PO Box 3355, London, Ontario, N6A 4K3

La date limite pour soumettre une réclamation pourrait être prolongée si l'Administrateur et les avocats du groupe estiment qu'une telle prolongation est dans l'intérêt des membres du groupe.

v. **Avec qui devrais-je communiquer si j'ai des questions?**

Pour plus de renseignements concernant les modalités de la Convention de règlement ou pour toute question liée au cas, veuillez communiquer avec Anita Thakkar au **1 800 263-0489 poste 567**.

Pour plus de renseignements concernant le Protocole de distribution, la présentation d'une réclamation ou pour obtenir un Formulaire de réclamation, veuillez visiter le site Web de l'Administrateur : www.canadiannvidiasettlement.com, par courriel nvidia@nptricepoint.com, ou communiquez avec l'Administrateur en composant le **1 866 432-5534**.

LA PUBLICATION DU PRÉSENT AVIS A ÉTÉ AUTORISÉE PAR LA COUR SUPÉRIEURE DE JUSTICE DE L'ONTARIO

Êtes-vous tannés d'avoir mal aux pieds?

Très grande sélection de chaussures et bottes tendance avec ou sans ORTHÈSES.

Bottes aussi disponibles pour mollets fort

POINTURES
6 à 15 pour homme
4 à 13 pour femme

Grand choix de LARGEUR
B à 6E pour homme
AAA à 4E pour femme

PLUS DE 300 MODÈLES

Chaussures Dupuis

3963, rue Wellington à Verdun
514.762.5184
www.chaussuresdupuis.com

À 2 minutes du métro
À 5 minutes du pont Champlain

INFORMATION

Les tablettes ont modifié les habitudes

LA PRESSE CANADIENNE

L'arrivée des tablettes électroniques a modifié de façon considérable la façon dont les jeunes Canadiens consomment l'information en ligne, démontre un sondage.

En 2010, seulement 3 % des adultes âgés de 18 à 34 ans accédaient aux sites d'information exclusivement à partir d'un appareil mobile, que ce soit une tablette ou un téléphone intelligent.

Voilà qu'à peine deux ans et demi plus tard, ils sont 34 % à le faire, selon les résultats d'une étude réalisée par NADbank (Newspaper Audience Databank).

« C'est énorme. Les tablettes ont été introduites à l'automne 2010, alors peu de gens en possédaient. Il fallait utiliser les téléphones intelligents. En ajoutant les tablettes, c'est un changement majeur », signale la présidente de la firme de recherche, Anne Crassweller.

La croissance devrait d'ailleurs se maintenir, voire s'accroître, puisque les baby-boomers sont de plus en plus nombreux à emprunter le virage numérique.



SALON DE LA PHOTO

PRÉSENTÉ PAR **collège Gosselin**

OBTENEZ
UN **ESCOMPTE**
SUR VOTRE BILLET
D'ENTRÉE EN VISITANT
salondelaphoto.ca

Place Bonaventure – MONTRÉAL / 25-26-27 octobre 2013

VENDREDI 25 / 13 h à 21 h — SAMEDI 26 / 10 h à 18 h — DIMANCHE 27 / 10 h à 18 h

**TABLETTE
GRATUITE**



SONY

CYBER-SHOT HX50V

20,4 mégapixels, Wi-Fi intégré, zoom optique 30x grand-angle, écran ACL 3po, mode vidéo HD 1080p, stabilisation d'image optique.

rég. 449⁹⁹\$ | **409⁹⁹\$**

**TABLETTE
GRATUITE**



Nikon

ENSEMBLE D3200 AVEC 18-55mm VR

24,2 mégapixels, vidéo HD 1080p, jusqu'à 12 800 ISO, écran 3po, simplicité d'utilisation.

Avec objectif 18-55mm VR.
rég. 599⁹⁹\$ | **499⁹⁹\$**

**ÉPARGNEZ
175\$**



SIGMA

18-250MM F/3.5-6.3 DC MACRO OS HSM

Stabilisation optique, 3 verres asphériques, 1 verre à faible dispersion (SLD), mise au point rapide.

rég. 525⁹⁹\$ | **349⁹⁹\$**

**TABLETTE, ÉTUI
ET MONOPIED
GRATUITS**



SONY

ENSEMBLE NEX-3N AVEC 16-50mm

16,1 MP, 4 ips, jusqu'à 16 000 ISO, vidéo HD intégrale, AF Intelligent, flash intégré.

rég. 449⁹⁹\$ | **429⁹⁹\$**

**TABLETTE
GRATUITE**



Nikon

D7100

24,1 mégapixels, jusqu'à 25 600 ISO, système autofocus 51 points, écran 3,2po, boîtier en magnésium, joints étanches, vidéo HD 1080p avec AF continu.

Boîtier seul.
rég. 1179⁹⁹\$ | **999⁹⁹\$**
Avec objectif 18-140mm.
rég. 1549⁹⁹\$ | **1349⁹⁹\$**

**CHARGEUR ET PILES
GRATUITS**



SIGMA

FLASH EF-610

Nombre Guide 46 m/151 pi à 100 ISO, fonction flash prédictif et TTL sans fil, orientation verticale et horizontale, Canon, Pentax, Nikon, Sony.

rég. 349⁹⁹\$ | **179⁹⁹\$**



LUMIX

FZ200

12,1 mégapixels, ouverture rapide f/2.8 constant, zoom optique 24x grand-angle, stabilisation d'image optique, écran ACL 3po, mode vidéo HD 1080p.

rég. 599⁹⁹\$ | **519⁹⁹\$**



PENTAX

WG-3

16 MP, zoom optique 4x grand angle, étanche, résistant aux chocs et au froid, vidéo HD 1080p, écran ACL 3po, double système de stabilisation.

rég. 299⁹⁹\$ | **239⁹⁹\$**

**RABAIS DE
50%**



lowepro

SLINGSHOT 102 AW

Séparateurs améliorés, housse imperméable, espace supplémentaire pour items personnels, système d'attache pour monopied.

rég. 99⁹⁹\$ | **49⁹⁹\$**

Offres valides du 25 au 27 octobre 2013

> **ÉPARGNEZ !**
PROFITEZ DES SPÉCIAUX
EXCLUSIFS AU SALON,
ET REPARTEZ AVEC VOS ACHATS.



TABLETTE 7" GRATUITE !

À l'achat d'un appareil photo ou vidéo
de 400\$ et plus de marques Nikon, Sony,
Panasonic, Pentax et Go-Pro.

Offre valide du 25 au 27 octobre 2013.



**DÉCOUVREZ LES
NOUVEAUTÉS AU SALON !**

Rencontrez les représentants des plus
grandes marques de la photo et de
la vidéo qui vous présenteront leurs
dernières innovations.

Nikon SONY Panasonic

PENTAX SIGMA Manfrotto
proven professional

GoPro Be a HERO. EPSON VANGUARD®

lowepro RICOH TAMRON KATA

OPTEX SanDisk JCBY HOYA

Transcend Tokina Lexar Cactus

ATELIERS-CONFÉRENCE GRATUITS !

Une foule d'ateliers-conférence de 45 minutes
vendredi, samedi et dimanche.



Photoshop Elements 11 : Démystifier les calques	L'utilisation des modes scène : simple et efficace
Photoshop Lightroom 5 : Organiser, trier et filtrer ses fichiers RAW ou JPEG	Hybrides et compacts hors norme : ces boîtiers qui changent notre façon de voir
Prise de vue : Sortir de ces règles de composition qui nous emprisonnent	Bien choisir ses objectifs selon ses besoins
Comprendre et utiliser le Wi-Fi en photographie	La macrophotographie : Conseils et technique de prise de vue
La photographie... de nuit !	Bien composer ses photos de voyage
Utilisation d'un flash externe : Tout sur le « Pourquoi ? » et le « Comment ? »	Maîtrisez vos séquences vidéo sur un boîtier réflex
Photoshop Lightroom 5 : Améliorer ses fichiers RAW ou JPEG	Situations particulières en voyage
Photographier une scène de spectacle : musique et théâtre	Préparer son voyage : le bon choix de caméra et accessoires

ON VOUS Y ATTEND ! APPORTEZ VOTRE APPAREIL PHOTO

Dans le cadre de la 25^e édition du
SALON INTERNATIONAL TOURISME VOYAGES



PRÉSENTÉ PAR

collège Gosselin

PARTENAIRE MÉDIA



ACTUALITÉS

GAZ À EFFET DE SERRE

Le Canada va rater sa cible

CHARLES CÔTÉ

En l'absence de réglementation du secteur pétrolier, le Canada n'a plus aucune chance d'atteindre sa cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

C'est ce qui ressort du plus récent rapport d'Environnement Canada, rendu public hier.

En 2009, à Copenhague, plusieurs pays se sont donné des objectifs de réduction de gaz à effet de serre. Ces objectifs étaient à la fois moins contraignants et moins ambitieux que ceux du protocole de Kyoto.

À Copenhague, le Canada s'était engagé à réduire de 17 % ses émissions par rapport au niveau de 2005 d'ici 2020, un objectif calqué sur celui des États-Unis. Cela signifierait un maximum de 612 millions de tonnes (Mt) en 2020. C'est 30 % de plus que la cible de Kyoto, qui était de 461 Mt.

Mais le Canada reconnaît maintenant qu'il ratera même cette cible moins ambitieuse. Selon Environnement Canada, les émissions canadiennes seront de 734 Mt, soit 122 Mt de plus que l'objectif de Copenhague.



Les émissions du secteur des sables bitumineux tripleront au Canada, passant de 21 millions de tonnes en 2005 à 76 millions de tonnes en 2020.

Sur la période 2005-2020, le secteur du pétrole et du gaz affichera une augmentation de 38 % de ses émissions, ce qui effacera les gains du secteur de

la production d'électricité. Les émissions du seul secteur des sables bitumineux auront triplé, passant de 21 Mt en 2005 à 76 Mt en 2020. Les sables

bitumineux représenteront donc plus de 10 % des émissions canadiennes en 2020.

Environnement Canada prévoit aussi que les émissions du

secteur des transports continueront d'augmenter, en dépit du resserrement des règles d'économie de carburant. «La croissance de la population affecte le nombre de voitures sur les routes», note-t-on.

La piètre performance du Canada paraît encore plus mal quand on la compare à celle des États-Unis, pays sur lequel le gouvernement Harper affirme se calquer.

Selon le plus récent rapport américain, publié le 26 septembre, le plan d'action du président Obama devrait entraîner des réductions de 15 à 20 %. Même sans ces nouvelles mesures, les émissions de gaz à effet de serre (GES) des États-Unis seront 4,6 % moins élevées en 2020 par rapport à 2005.

À la défense du gouvernement

La ministre fédérale de l'Environnement, Leona Aglukkaq, a défendu l'action de son gouvernement à la Chambre des communes hier.

«Notre gouvernement pose des gestes au sujet des changements climatiques. Nous avons adopté une réglementation de classe mondiale sur les centrales au charbon et nous avons harmonisé notre réglementation sur les émissions des véhicules avec celle des États-Unis. Contrairement aux libéraux, qui ont laissé les émissions augmenter de 130 mégatonnes, nous les avons réduites. Et nous accomplissons ceci sans la taxe carbone du NPD, qui ferait augmenter le prix de tout.»

Grenouilles Le pesticide atrazine augmente la mortalité

Plus du tiers des espèces de grenouilles sont en voie d'extinction sur la planète. Elles sont attaquées par une maladie fongique. Mais selon une nouvelle recherche de l'Université de la Floride du Sud (South Florida), l'herbicide atrazine rendrait les grenouilles beaucoup plus susceptibles de succomber.

Une exposition des têtards à l'atrazine ferait doubler le taux de mortalité des grenouilles infectées, de 15,7 % à 35,1 %. Les chercheurs ont noté que les œufs exposés à l'atrazine pendant

six jours dans des conditions «réalistes» donnaient des grenouilles plus petites.

Les chercheurs soupçonnent aussi un impact de l'atrazine sur le système endocrinien des grenouilles.

La recherche, publiée dans la revue *Proceedings of the Royal Society*, a été financée par le département de l'Agriculture des États-Unis.

Malgré son interdiction en Europe depuis 2004, l'atrazine demeure l'un des pesticides le plus utilisés dans le monde.

— Charles Côté



Les neuf wagons-citernes qui n'ont pas brûlé lors de l'accident tragique du 6 juillet à Lac-Mégantic ont été intégrés au convoi immobilisé à Farnham.

Un convoi de pétrole immobilisé à Farnham bientôt déplacé

EXCLUSIF

MARTIN CROTEAU

OTTAWA — Un convoi de 93 wagons-citernes remplis de pétrole brut, stationnés à quelques mètres d'un quartier résidentiel de Farnham depuis trois mois, pourrait bientôt être déplacé.

Transports Canada a confirmé en fin de journée, hier, qu'il avait reçu et validé des documents d'expédition qui se trouvaient au cœur d'un différend entre la société Montreal Maine & Atlantic Railway (MMA) et la société pétrolière Irving.

Cela veut dire que les deux entreprises n'ont plus qu'à s'entendre sur les dispositions du transport pour que le convoi puisse enfin quitter la ville, a indiqué la porte-parole de Transports Canada, Josianne Martel.

«Transports Canada fera une dernière inspection d'avant départ, et si le tout est conforme, le convoi pourra se déplacer vers sa destination finale», a-t-elle indiqué.

Plus de 80 wagons-citernes

Peu après l'explosion d'un train de la MMA à Lac-Mégantic, dont la destination était la raffinerie Irving de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, le ministère fédéral a ordonné l'immobilisation de plus de 80 wagons-citernes à la gare de triage de Farnham. Le pétrole brut qu'il transportait n'était pas correctement étiqueté.

Le Bureau de sécurité des transports a relevé le même problème sur le train

qui a déraillé à Lac-Mégantic et imputé à Irving la responsabilité de cette situation.

Les neuf wagons-citernes qui n'ont pas brûlé lors de l'accident tragique du 6 juillet ont été intégrés au convoi immobilisé à Farnham.

MMA a menacé de s'adresser aux tribunaux pour saisir le brut du train, reprochant à Irving et à World Fuel Services, le vendeur du pétrole, de ne pas lui fournir les renseignements qui auraient permis de régler le problème d'étiquetage.

Quand le convoi sera-t-il déplacé? Impossible de le savoir. Transports Canada a renvoyé nos questions aux deux sociétés.

L'avocat qui représente MMA, Patrice Benoit, ne répond à aucun des appels de *La Presse* depuis des jours. Il n'a pu être joint hier. Irving a fait savoir cette semaine qu'elle refuse de commenter le dossier.

Élus municipaux

La Ville de Farnham et la MRC de Brome-Missisquoi dénoncent depuis des semaines la présence de ce convoi long de plusieurs centaines de mètres tout près de résidences privées. Ils ont écrit au juge qui supervise les procédures de faillite de MMA, et celui-ci a remis copie de leur lettre à l'avocat de la société.

Malgré ces démarches, ni MMA, ni Irving, ni Transports Canada n'ont fourni la moindre information à la ville et la MRC au sujet de ce convoi.

VOTRE VOYAGE COMMENCE ICI

SALON INTERNATIONAL
TOURISME VOYAGES

25, 26 et 27 octobre 2013
PLACE BONAVENTURE

Concours

VOYAGE
EN TURQUIE

Voyage pour 2 personnes en Turquie
incluant 4 jours de caïque d'une durée de 19 jours,
offert exclusivement par Voyages Traditours,
d'une valeur de 8 990 \$.

Achetez vos billets EN LIGNE dès maintenant

ÉCONOMISEZ 3 \$

Gracieuseté de
 ASSURANCE VOYAGE

salontourismevoyages.com

PARTENAIRES MÉDIA

Pour participer :

Visitez le Salon international tourisme voyages les 25, 26 et 27 octobre, à la Place Bonaventure;
Remplissez le bulletin de participation dans La Presse en répondant à la question mathématique et déposez-le dans la boîte prévue à cet effet à l'entrée du Salon ou au kiosque de Voyages Traditours (n° S-39, S-42).

BULLETIN DE PARTICIPATION

À gagner : un voyage pour 2 personnes en Turquie incluant 4 jours de caïque d'une durée de 19 jours, offert exclusivement par Voyages Traditours, d'une valeur de 8 990 \$. Les gagnants doivent être disponibles du 8 au 26 mai 2014 pour leur voyage. La participation prend fin le 27 octobre 2013, à 17 h. Le tirage aura lieu le dimanche 27 octobre 2013, à 17 h 15.

Nom : _____ Prénom : _____ Âge : _____

Tél. _____ Courriel : _____

QUESTION MATHÉMATIQUE : (9+6) ÷ 3 + 5 = _____

Souhaitez-vous visiter le : ☐ Salon de la Photo ☐ Salon international tourisme voyages

☐ Oui, je souhaite être informé des offres promotionnelles du Salon international tourisme voyages et de ses partenaires.

Pour être valide, ce bulletin doit être dûment rempli. Ce concours s'adresse uniquement aux résidents du Québec âgés de 18 ans et plus. Les Règlements des concours sont accessibles au salontourismevoyages.com. Les facsimilés ne sont pas acceptés à l'exception du bulletin imprimé à partir de la version électronique lapresseurmondiord.com. Pour être déclaré gagnant, le participant devra avoir répondu correctement à la question d'habileté mathématique.

NOUVEAU FACELIFT
DU DR N. FANOUS M.D.O.R.L.F.R.C.S(C)

Avant

Après

facelift & front

Source: Pratique du Dr Fanous. Ces photos sont publiées à titre indicatif et ne constituent aucunement une garantie de résultat.

Ce qui compte le plus dans un facelift, c'est ... l'air naturel
C'est le but du nouveau facelift "Mobilité optimale", créé par le Dr Fanous, chirurgien et enseignant d'université. Ce lifting utilise un minimum de cicatrices et de chirurgie, sans anesthésie générale. Vous pourriez paraître 10 à 13 ans plus jeune.
(514) 935-9906 ou 1-800-795-1784 Montréal www.chirurgieesthetique123.com

BOMBAY®



NOUVEAUX DÉCORS DES FÊTES
-VIENNENT TOUT JUSTE D'ARRIVER!

SOLDES

VESTIBULE

ART MURAL

ÉCLAIRAGE



Table à café Saint-James
Cour. 999\$ 1010981

SOLDE 699\$



Table d'appoint Townsend
Cour. 399\$ 1007933

SOLDE 249\$



Console Saint-James
Cour. 999\$ 1010980

SOLDE 699\$

Table d'appoint Saint-James
Cour. 699\$ 1010982

SOLDE 499\$



Table à café Townsend ovale
Cour. 499\$ 1005531

SOLDE 299\$



Table à café Pavillon
Reg. \$599 1900086

SOLDE 399\$



Table à café Castleton
Cour. 499\$ 1962503

SOLDE 349\$



Console Pavillon
Cour. 599\$ 1900099

SOLDE 299\$

Table d'appoint Pavillon
Cour. 399\$ 1900109

SOLDE 249\$



Console Castleton
Cour. 499\$ 1962516

SOLDE 349\$

Table d'appoint Castleton
Cour. 399\$ 1962529

SOLDE 299\$

LAMPES DE
BUFFET
2 POUR
49\$



TOUTES
LES TABLES
D'APPOINT
99\$
À PARTIR
DE



**6 MOIS, SANS INTÉRÊT AVEC
PAIEMENTS MINIMAUX[§]**

sur les achats de 500\$ ou plus traités avec votre carte de crédit BOMBAY**



Ouvrez un compte-carte de crédit BOMBAY aujourd'hui et
ÉCONOMISEZ UN 10%⁺ ADDITIONNEL
sur votre achat total

Décarie, coin Jean-Talon
514 341 4927

Centre Rockland
514 344 4688

Les Galeries d'Anjou
514 352 7696

Place Ste-Foy
418 651 7664

Carrefour Champêtre
450 534 0611

Le Carrefour Laval
450 978 5362

Kirkland
514 428 0606

Faubourg Boisbriand
450-419-5609

Quartier Dix30
450 462 2535

Galleries des Sources
514 683 2722

bombay.ca

†Toutes les options de financement sont offertes sous réserve de l'approbation du crédit. Nouveaux demandeurs seulement. §Période promotionnelle de 6 mois sans intérêts avec paiements minimaux : Sous réserve de l'approbation du crédit pour les détenteurs de la carte de crédit Bombay. Un achat minimal de 500 \$ est exigé. Un paiement mensuel équivalent au plus élevé de 15 \$ ou de 3.5% de votre solde est exigé durant la période promotionnelle. Les intérêts calculés au taux privilégié s'accumulent sur le solde impayé à compter de la date de l'achat. Si le montant de l'achat et tous les frais facturés à l'égard de l'achat ne sont pas payés avant la date d'échéance de la promotion, les intérêts accumulés sont exigibles et ajoutés à votre solde. Si durant la période promotionnelle vous n'effectuez pas un paiement minimal exigé, l'offre promotionnelle sera annulée et les intérêts accumulés sont exigibles et ajoutés à votre solde. Le solde impayé sur l'offre promotionnelle sera chargé des intérêts au taux privilégié jusqu'à ce que le solde soit payé en entier. Le taux privilégié est de 29.9%. Pour de plus amples détails, demandez à un(e) associé(e). ** Toutes les options de financement sont offertes sous réserve de l'approbation du crédit.

POLITIQUE

PAIEMENT DE 90 000 \$ À MIKE DUFFY

« Peu de gens » savaient, admet Harper

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Stephen Harper a reconnu hier pour la première fois que son ancien chef de cabinet Nigel Wright avait informé quelques personnes de son entente avec le sénateur Mike Duffy. Mais il a continué à nier qu’il était lui-même au courant.

Le chef du NPD Thomas Mulcair, qui a talonné le premier ministre sur cette question à la Chambre des communes, hier, estime que M. Harper a contredit des déclarations passées.

Le 5 juin, le premier ministre a déclaré aux Communes, au sujet du paiement de 90 000 \$ à Mike Duffy pour rembourser le Sénat: «Ce fut sa décision. Aucune information ne m’a été transmise, pas plus qu’aux employés de mon bureau.»

Or, la version de M. Harper a évolué hier. «M. Wright a été très clair, a-t-il dit. La décision de repayer M. Duffy était la sienne et la sienne seule. Il a informé très peu de gens.»

Dans une déclaration sous serment déposé à la Cour durant l’été, la GRC a allégué



Stephen Harper a été talonné par le chef du NPD Thomas Mulcair à la Chambre des communes, hier, au sujet du paiement au sénateur Duffy.

que M. Wright lui avait confié avoir informé au moins trois autres personnes: son assistant David Van Hemmen, le conseiller juridique de M. Harper, Benjamin Perrin, et le directeur des enjeux au bureau du premier ministre, Chris Woodcock.

Pressé de questions par le chef de l’opposition, Thomas Mulcair, M. Harper n’a pas voulu dire qui étaient les quelques personnes auxquelles il a fait allusion, si elles étaient les mêmes que celles mentionnées dans le document de cour ou même s’il s’agissait d’employés de son bureau.

Mais aux yeux de l’opposition, il est clair que le premier ministre s’est contredit. «Il est en train de changer son discours», a noté le député du Bloc québécois André Bellavance en sortant de la période de questions.

« Un premier ministre sur la défensive »

« Les preuves ne sont pas encore accablantes, mais elles s’accumulent jour après jour. Et aujourd’hui, on a vu un premier ministre sur la défensive, qui est en train de se contredire lui-même. Alors il n’y a peut-être pas de fumée sans feu », a renchéri le député du NPD Alexandre Boulerice.

Cette nouvelle déclaration de Stephen Harper donne des arguments au NPD, qui a présenté une motion dès le retour de la Chambre des communes, affirmant que le premier ministre avait induit la Chambre des communes en erreur précisément sur cette question. Les néo-démocrates affirment qu’il s’agit d’une violation du privilège parlementaire. On ignore quand le président rendra sa décision.

13

C’est le nombre de conservateurs influents qui, selon le NPD, ont été impliqués dans « l’opération de camouflage Mike Duffy ». Les noms incluent des avocats de M. Harper ainsi que son actuel chef de cabinet, Ray Novak.

«Après avoir congédié Nigel Wright, le premier ministre a dit aux Canadiens dans la Chambre qu’absolument personne d’autre, pas quelques personnes, personne d’autre n’était au courant de l’entente entre Duffy et Wright. Maintenant, il admet que des conservateurs influents étaient au courant du stratagème, mais qu’ils l’ont gardé dans l’ignorance et l’ont laissé faire de fausses déclarations au Parlement.»
– Thomas Mulcair, chef du NPD

Nomination du juge Nadon Ottawa veut un renvoi en accéléré

OTTAWA — Embourbé avec la nomination de Marc Nadon, le gouvernement Harper fait des acrobaties juridiques pour régler son problème et demande maintenant à la Cour suprême du Canada de rendre au plus vite son opinion sur la légalité de son choix de juge. Le ministre de la Justice Peter MacKay a annoncé mardi l’intention du gouvernement d’effectuer un renvoi à la Cour suprême et a déposé les procédures le jour même. Il a aussi demandé à la Cour de mettre le dossier sur la voie accélérée, pour qu’il soit complet d’ici le 8 janvier. Le gouvernement voudrait que la cause soit entendue

en janvier prochain, espérant soulager son mal de tête dès que possible. La nomination du juge québécois a été contestée en Cour fédérale par un avocat de Toronto, Rocco Galati, qui soutient qu’elle n’est pas valide, et même inconstitutionnelle. Marc Nadon s’est retiré temporairement de la Cour, « pour le moment », a indiqué la Cour suprême.

– La Presse Canadienne

NOUVEAUTÉ

Pour réussir vos classiques à tout coup!

Une présentation étape par étape

Mes classiques préférés
Recettes étape par étape
L'ATELIER DE DANIEL VÉZINA

L'atelier de Daniel Vézina
PLUS DE 100 TECHNIQUES ET RECETTES DE BASE
.....
BEST-SELLER
PLUS DE 25 000 EXEMPLAIRES VENDUS

les éditions **la presse**

Offert en librairie ou sur editionslapresse.ca
—
Aussi en format PDF et E-pub

LA PRESSE +

À LIRE AUJOURD'HUI DANS PAUSE CHIC

«PASSION CHAUSSURES»

UNE ÉDITION SPÉCIALE CONSACRÉE À UNE FOLIE FASCINANTE!

À LA RECHERCHE DE LA PLUS GRANDE COLLECTION DE CHAUSSURES: LES RÉSULTATS DE NOTRE APPEL À TOUS

LES SOULIERS ICONIQUES AU FIL DES ANS

LE MARCHÉ DE LA CHAUSSURE, UNE INDUSTRIE LUCRATIVE

LES TENDANCES DE LA SAISON POUR ELLE, POUR LUI ET POUR LES JOURS DE PLUIE!

LOTO QUÉBEC

Résultats des tirages du : 2013-10-24

Lotto 6/49

5 5 4 4 3 1 3 4

Lotto Poker

7 10 10 A A

Banco

03 05 08 12 13 14 15 16 18 22 27 31 35 40 42 51 54 61 62 67

Astro

Jour - Mois - Année - Signe
29 MAI 69 POISSONS

Quintissime

8 501 4 5983

Triplex

05 09 19 31 40

Extra

0286595

Lotto MAX

CE SOIR, 50 MILLIONS \$

+ MAXMILLIONS 10 LOTS DE 1 MILLION \$ (approximatif)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

SUSPENSION DE TROIS SÉNATEURS

Nouvelles failles dans l'unité conservatrice

MARTIN CROTEAU

OTTAWA — De nouvelles fissures sont apparues au sein du caucus conservateur, hier, au sujet des motions visant à suspendre les sénateurs Mike Duffy, Pamela Wallin et Patrick Brazeau.

L'ancien président du Parti conservateur, le sénateur Don Plett, a prononcé un discours en Chambre haute pour contester les trois motions déposées par le gouvernement Harper.

M. Plett, un sénateur du Manitoba, juge que la suspension sans salaire de ses collègues est excessive puisqu'ils n'ont pas été condamnés par un tribunal. Il prévient que si la proposition du leader conservateur au Sénat, Claude Carignan, n'est pas modifiée, il pourrait bien voter contre son parti pour la première fois de sa vie politique.

« Nous fixerions un précédent. a-t-il déclaré. Tout membre de cette chambre pourrait désormais être expulsé parce qu'il est perçu comme irritant ou agaçant, ou encore [...] impopulaire. »

Son discours a été applaudi par une quinzaine de conservateurs à la Chambre haute, ce que plusieurs ont perçu comme le signe d'un malaise au sein des troupes conservatrices face à l'initiative de leur leader au Sénat, Claude Carignan. M. Carignan pilote les motions visant la suspension sans salaire des trois sénateurs qui se trouvent au



PHOTO CHRIS WATTIE/REUTERS

L'ancien président du Parti conservateur, le sénateur Don Plett (que l'on voit avec la sénatrice Pamela Wallin), a prononcé un discours en Chambre haute pour contester les trois motions déposées par le gouvernement Harper.

cœur du scandale des dépenses à la Chambre haute. La sanction s'étendrait jusqu'à la fin de la session parlementaire, soit vraisemblablement jusqu'aux prochaines élections.

M. Plett n'a pas été le seul conservateur à s'élever contre l'initiative de son gouvernement, hier. Le député albertain Peter Goldring a lui aussi encouragé les sénateurs à s'y opposer.

M. Goldring a été suspendu du caucus conservateur en 2011, après qu'il eut été arrêté pour

avoir refusé de se soumettre à un alcootest. Il a réintégré le caucus après avoir été innocenté par un tribunal. Cette expérience doit également s'appliquer aux sénateurs dans l'affaire en cours, estime le député. «Un principe de base de la Constitution est qu'on est innocent jusqu'à ce qu'on soit trouvé coupable», a résumé M. Goldring.

Les voix de MM. Plett et Goldring s'ajoutent à celle du sénateur conservateur Hugh Segal, qui a contesté la motion

pour suspendre la sénatrice Pamela Wallin, mercredi. Il soutient que le Sénat n'a jamais formellement adopté le rapport Deloitte faisant état de ses dépenses. Cela veut dire, selon M. Segal, que les sénateurs expulseraient leur collègue sans avoir pris connaissance de la preuve amassée contre elle.

Une source conservatrice s'attend à ce qu'environ cinq de ses collègues votent contre les motions du gouvernement. Mais cette opposition interne ne

LEBRETON
NIE TOUTE
IMPLICATION DANS
LE « DUFFYGATE »

L'ex-leader au Sénat de Stephen Harper, Marjory LeBreton, a rejeté l'une après l'autre les allégations faites à son endroit par Mike Duffy. M. Duffy a accusé M^{me} LeBreton d'être au cœur des tractations qui ont mené au remboursement de ses dépenses. Selon lui, elle a exercé des pressions intenses, et l'aurait même menacé, pour qu'il démissionne du caucus conservateur lors de cet épisode. « L'histoire que le sénateur Duffy a racontée dans ce lieu ne concorde pas avec les faits », a déclaré M^{me} LeBreton. Elle réclame le dépôt des documents que M. Duffy et son avocat prétendent avoir en leur possession, des courriels qui prouveraient leurs allégations.

— Martin Croteau

serait pas suffisante pour empêcher l'adoption des sanctions, croit-on. Des sénateurs libéraux pourraient en effet se rallier à la motion conservatrice par crainte de donner l'impression qu'ils approuvent les dépenses inconsidérées de M^{me} Wallin, de M. Duffy et de M. Brazeau.

Sénat

Une réforme inconstitutionnelle

OTTAWA — La Cour d'appel du Québec juge que le projet de réforme du Sénat proposé par le gouvernement Harper est inconstitutionnel. Dans un avis rendu hier, le plus haut tribunal de la province a tranché qu'Ottawa ne pouvait apporter les changements qu'il propose sans avoir obtenu l'approbation de l'Assemblée législative d'une majorité de provinces. Il faudra toutefois attendre l'avis de la Cour suprême du Canada dans le renvoi instigué par le gouvernement fédéral en février avant de connaître la décision ultime des tribunaux dans ce dossier. Le projet de loi C-7 présenté à la Chambre des communes propose de limiter la durée du mandat des sénateurs à sept ans et de créer un processus de consultation de la population pour conseiller le premier ministre au moment de nommer un sénateur. Le gouvernement du Québec, qui a demandé à la Cour d'appel de se prononcer sur la question en 2012, affirme qu'il s'agit d'un changement important à la Constitution, qui nécessite un amendement constitutionnel. Ottawa prétend le contraire. À l'unanimité, cinq juges de la Cour d'appel ont tranché hier que le processus consultatif que le fédéral propose de créer constitue un changement « significatif » au mode de sélection des sénateurs et qu'il se veut avant tout « une loi électorale ». « Il constituait, par sa nature véritable, une modification au mode de sélection des sénateurs et aux pouvoirs du Sénat, et ce, sans respecter le processus prévu, mais en tentant de le contourner », ont conclu les juges.

— Hugo de Grandpré et Denis Lessard

OPPEN'S

**MAINTENANT DISPONIBLE
TAILLES DE 12 À 26 ANS**

Kokomarina
Eileen Fisher
Women
Lauren Vidal
Symplic
Tomo
Spanx...
et plus.

Maintenant ouvert 7 jours par semaine

**lundi-mercredi: 10h-18h
jeudi-vendredi: 10h-19h
samedi: 10h-17h
dimanche: 12h-17h**

4828, boul. St-Laurent
(angle Villeneuve)
514-844-9159
www.oppens.ca

VOTRE VOYAGE COMMENCE ICI

**SALON INTERNATIONAL
TOURISME VOYAGES**

25, 26 et 27 octobre
PLACE BONAVENTURE

Plus de 100 pays et au-delà de 250 destinations!
DES CONFÉRENCES, DES SPECTACLES HAUTS EN COULEUR, LE TOUR DU MONDE EN 3 JOURS!

POUR GOÛTER LE VOYAGE JUSQU'AU BOUT DU MONDE, VISITEZ

ESCAPADE DE SAVEURS

Desjardins en collaboration avec ACADEMIE CULINAIRE

PROFITEZ DE FORFAITS À PRIX EXCLUSIFS DISPONIBLES UNIQUEMENT À NOTRE CENTRALE DE RÉSERVATION.

AAVO
ASSOCIATION DES AGENTS DE VOYAGES DU QUÉBEC

DEUX SALONS DANS UN POUR LES PASSIONNÉS DU VOYAGE ET DE L'IMAGE!

SALON DE LA PHOTO

présenté par collège **Gosselin** foto source™

www.salondelaphoto.ca

APPRENEZ

PLUS DE 30 ATELIERS-CONFÉRENCE GRATUITS

EXPÉRIMENTEZ

PLUSIEURS STATIONS PHOTO INTERACTIVES

VIVEZ LA PHOTO

PROFITEZ DE CE RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE DE LA PHOTOGRAPHIE POUR DÉCOUVRIR LES NOUVEAUTÉS DES PLUS GRANDES MARQUES DONT :

Nikon
 SONY
 Panasonic
 PENTAX
 SIGMA
 Manfrotto
 GoPro

Achetez vos billets EN LIGNE dès maintenant

ÉCONOMISEZ 3 \$

Gracieuseté de

CROIX BLEUE MD
ASSURANCE VOYAGE

salontourismevoyages.com

PARTENAIRES

 AÉROPORTS DE MONTREAL
 Desjardins
 Incursion VOYAGES
 ACADEMIE CULINAIRE
 collège Gosselin foto source™
 CROIX BLEUE MD ASSURANCE VOYAGE

MÉDIA

 LA PRESSE+

ACTUALITÉS

PROCÈS D'UN CHAUFFEUR DE TAXI

Son client a agonisé dans la rue

CHRISTIANE DESJARDINS

Il était 3 h du matin, la course coûtait 5,45 \$ et le client ivre ne voulait ni payer ni descendre de la voiture. Le chauffeur de taxi Nassif Simon Saïdy a sorti le client récalcitrant de son auto et a pris 20 \$ dans son portefeuille pour se payer. Mais il ne se reconnaît aucune responsabilité dans la mort de l'homme.

C'est ce qui se dégage de la déclaration vidéo que M. Saïdy a faite à la police en avril 2010, et qui a été montrée à son procès, hier, à Montréal. Nassif Simon Saïdy, 49 ans, est accusé de négligence criminelle ayant causé la mort de James McAlinden, ainsi que de vol à son endroit. Les faits sont survenus la nuit du 2 mars 2010, rue Basile-Patenaude, près de la rue Masson. M. McAlinden, âgé de 71 ans, était un homme

malade qui avait des problèmes respiratoires. Le ministère public reproche au chauffeur de taxi de l'avoir abandonné en détresse dans la rue en pleine nuit, et de lui avoir fait les poches. C'est un passant qui, un peu avant 6 h du matin, a découvert le septuagénaire agonisant par terre dans la rue, dans le froid. Il a été déclaré mort à l'hôpital. Il avait des plaies à la tête, mais serait mort d'un arrêt cardio-respiratoire. Triste ironie, le drame est survenu devant le domicile où M. McAlinden habitait avec son fils. M. McAlinden, électricien à la retraite, était un habitué d'un bar de la rue Masson. C'est de cet endroit qu'il était parti passablement ivre, un peu avant 3 h, la nuit du 2 mars. Même s'il habitait tout près, il était rentré en taxi parce qu'il avait de la difficulté à marcher.



PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE

Le ministère public reproche au chauffeur de taxi Nassif Simon Saïdy d'avoir abandonné son client en détresse dans la rue en pleine nuit, et de lui avoir fait les poches.

Confus

Le chauffeur de taxi a été arrêté et accusé environ un mois après la mort de M. McAlinden. Interrogé par

un policier, le chauffeur, qui est d'origine libanaise, répondait de façon confuse, voire souvent incompréhensible. « Le monsieur était intoxiqué...

Le monsieur a crié "hors-d'œuvre"... Si tu m'envoies en prison, allez. Si tu m'envoies dans mon pays, allez », a lancé M. Saïdy au policier. En résumé, M. Saïdy a prétendu que M. McAlinden ne voulait pas payer et qu'il « s'accrochait » au dossier du siège. Il l'a sorti du taxi et M. McAlinden est tombé par terre. Le chauffeur s'est emparé du portefeuille qui contenait plusieurs billets de 20 \$ et en a pris un pour se payer. M. Saïdy nie avoir volé le portefeuille et considère que les 20 \$ lui revenaient de droit, car le client n'était pas commode. Il est à noter que lorsqu'il a été trouvé, M. McAlinden n'avait plus son portefeuille. Ce dernier a été retrouvé, vidé de son argent, dans une boîte aux lettres tout près des lieux. Le procès, qui se déroule devant la juge Linda Despots, se poursuivra le 29 janvier.

RECYCLER
+ OU -
UTILE?



UN DOSSIER SPÉCIAL INTERACTIF CE SAMEDI

Ce qu'on dépose dans notre bac de recyclage, est-ce vraiment recyclé? Si oui, où vont les matières recyclables? Dans un « vrai » centre de tri? Tout près d'ici ou en Chine? Des données éclairantes.

À voir, entendre, approfondir et partager dans La Presse+



iPad est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays. App Store est une marque de service d'Apple Inc.



Institut Philippe-Pinel
Des scénarios pour éviter les pertes d'emplois

L'Institut Philippe-Pinel de Montréal n'aura pas à abolir 71 postes. La direction et le syndicat de l'hôpital analysent les différentes possibilités afin de réduire les pertes d'emplois. « Les chiffres exacts ne pourront être connus qu'après avoir effectué toute la gymnastique administrative [...] ». À ce jour, on peut affirmer qu'il s'agit de 14 postes, plutôt que 71, qui seront supprimés et le nombre de personnes qui seront touchées par cette mesure sera de beaucoup moindre », a expliqué la direction dans un communiqué. L'employeur estime que 22 postes d'éducateur spécialisé et 14 postes de commis d'unité devront être abolis. Cependant, 22 postes d'agent d'intervention seront créés pour remplacer les éducateurs spécialisés. L'Institut Philippe-Pinel doit faire des économies de 2,6 millions de dollars d'ici 2015 à la une demande de l'Agence de la santé et des services sociaux. — Audrey Ruel-Manseau

États-Unis
Certains antidouleurs dans le collimateur de la FDA

WASHINGTON — L'agence américaine des médicaments (FDA) a annoncé hier qu'elle allait resserrer le contrôle sur les analgésiques opioïdes contenant de l'hydrocodone, des antidouleurs, comme le Vicodin, afin de lutter contre les abus. L'agence va recommander d'ici début décembre de reclasser ces médicaments, a précisé la directrice du centre d'évaluation des médicaments de l'agence, Janet Woodcock. Actuellement, les analgésiques à base d'hydrocodone sont classés au niveau trois d'une échelle de cinq pour leur potentiel d'accoutumance. La FDA propose désormais le niveau deux, plus restrictif. L'hydrocodone est un opioïde semi-synthétique dérivé de deux des opiacés naturels, la codéine et la thébaïne. La FDA s'inquiète de plus en plus de l'abus et du mauvais usage de ces médicaments qui «font figure d'épidémie dans certaines parties des États-Unis». La décision de la FDA de resserrer le contrôle sur ces analgésiques intervient après une analyse approfondie de la littérature scientifique et l'examen de centaines d'avis. Environ 131 millions d'ordonnances pour des médicaments contenant de l'hydrocodone ont été remises à 47 millions de patients en 2011 aux États-Unis, selon un rapport de la FDA publié en janvier. — Agence France-Presse



PHOTO DIEU NALIO CHERY, ASSOCIATED PRESS
Après l'arrestation de l'avocat André Michel, des manifestations violentes ont éclaté à Port-au-Prince. Des armes lourdes ont été entendues dans son fief au sud de la capitale.

TENSIONS À HAÏTI

Émeutes après l'arrestation d'un avocat

ÉTIENNE CÔTÉ-PALUCK
COLLABORATION SPÉCIALE

PORT-AU-PRINCE — Un avocat très critique à l'endroit du régime haïtien, André Michel, a été appréhendé mardi soir dans des circonstances controversées, poussant à la rue des centaines d'opposants au président Michel Martelly.



PHOTO DIEU NALIO CHERY, ASSOCIATED PRESS
André Michel, avocat et opposant haïtien

L'avocat, membre d'un parti d'opposition, a finalement quitté le tribunal de Port-au-Prince le lendemain dans une voiture en compagnie de trois sénateurs dénonçant le caractère politique de son arrestation. M^e Michel avait refusé qu'on fouille sa voiture sans mandat lors d'un contrôle policier, ce qui lui a valu une nuit en prison. Tout de suite après son arrestation, mardi, des manifestations violentes ont éclaté à Port-au-Prince. Toute la nuit, des armes lourdes ont été entendues dans son fief au sud de la capitale, où il avait été arrêté. Mercredi, plusieurs manifestations ont gardé les policiers antiémeutes très occupés. Faisant écho à cette affaire, le président du Barreau de la capitale haïtienne a appelé ses membres à faire grève pour demander la démission des responsables des poursuites contre André Michel. Un certain chaos régnait d'ailleurs au palais de justice dans la journée de mercredi, alors que plusieurs avocats ont manifesté à l'intérieur du bâtiment pour bloquer les procédures.

De son côté, le commissaire du gouvernement responsable des poursuites, Francisco René, a dénoncé une libération «forcée» par les avocats en grève et les élus de l'opposition. Un flou semble en effet régner sur les conditions ayant mené au départ d'André Michel du tribunal. «Ils veulent transformer la société en une société de gangs [criminels], a affirmé Francisco René. C'est une dérive grave dans la construction de la jeune démocratie que le gouvernement Martelly [...] essaie de faire aujourd'hui», a-t-il poursuivi. Le bureau du premier ministre haïtien a abondé dans le même sens. «Ces agissements constituent des dérives sans précédent dans l'histoire haïtienne», souligne un communiqué publié hier. «S'il était encore devant la justice, les policiers l'auraient empêché de sortir», a rétorqué l'avocat d'André Michel, Newton Saint-Juste. En entrevue à *La Presse*, il affirme que son client a été libéré légalement, puisque aucun chef d'accusation n'aurait été retenu, et il insiste sur

le caractère politique de cette arrestation. André Michel et Newton Saint-Juste représentent un citoyen qui a porté plainte pour détournement de fonds l'année dernière contre la femme et l'un des fils du président haïtien. C'est sur ces allégations qu'enquêtait le juge d'instruction canado-haïtien Jean-Serge Joseph, au moment de sa mort en juillet. Le bureau du coroner du Québec doit publier sous peu les conclusions de l'autopsie pratiquée à Montréal à la demande de la famille sur le corps de l'ancien magistrat. L'auteur de la plainte contre la famille du président, Enold Florestal, est en prison depuis plus d'un mois. Il a été accusé d'avoir commandé l'assassinat de son beau-frère, tué par des policiers en 2010. Un mandat d'amener contre André Michel a également été délivré dans cette affaire, mais l'avocat n'avait jamais été arrêté.

«Ils veulent transformer la société en une société de gangs [criminels]. C'est une dérive grave dans la construction de la jeune démocratie que le gouvernement Martelly [...] essaie de faire aujourd'hui.»
— Francisco René, commissaire du gouvernement responsable des poursuites

Libéré des accusations concernant la fouille de sa voiture, c'est ce dernier mandat contre Michel qui n'a pu être appliqué, a expliqué le commissaire du gouvernement. Ces événements se produisent dans un contexte politique tendu en Haïti alors qu'aucune date n'est prévue pour les élections législatives qui devaient avoir lieu cette année. À la mi-janvier, les deux tiers des sénateurs pourraient ainsi se retrouver sans mandat, bloquant de facto tout le système politique haïtien.



PHOTO ASSOCIATED PRESS

Australie Un pilote tué dans les incendies

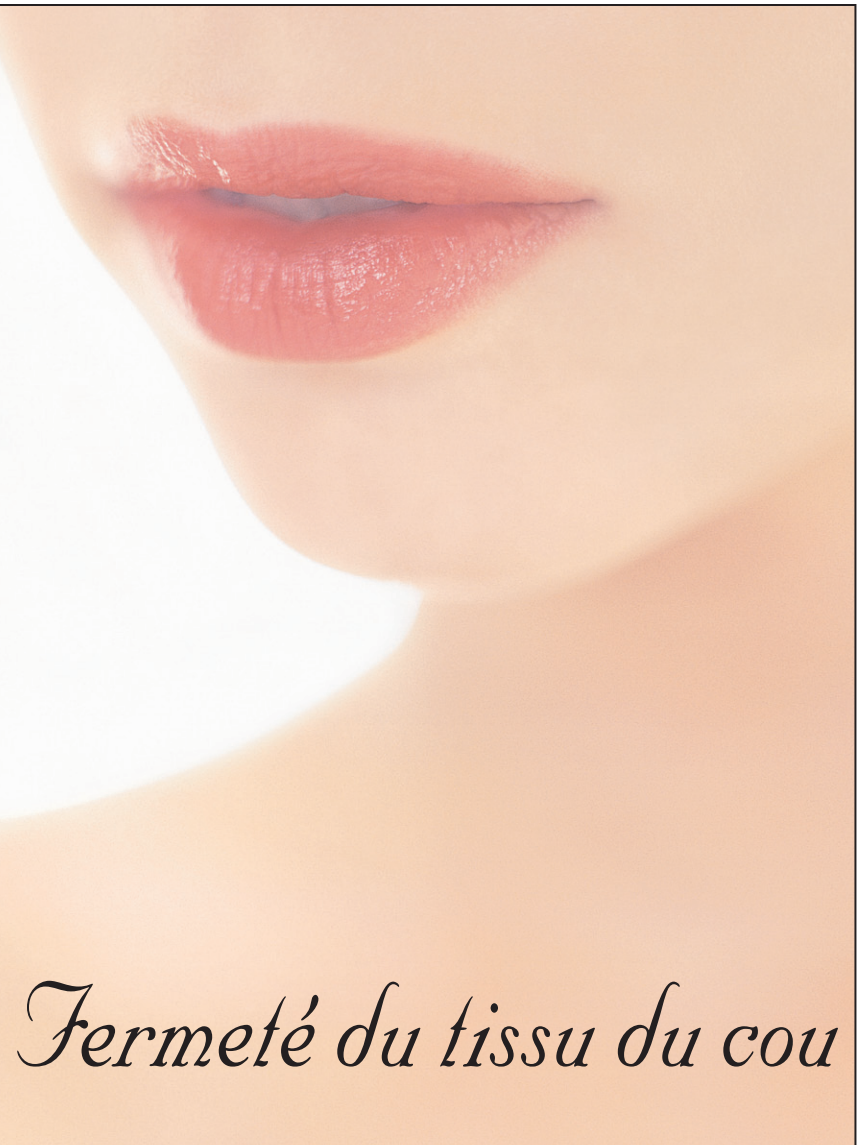
Les incendies restaient erratiques hier en Australie où un pilote de Canadair a trouvé la mort dans la chute de son avion et où l'armée était sur la sellette pour être à l'origine d'un foyer majeur. Des milliers de combattants du feu – dont une large majorité de volontaires – luttent depuis plus d'une semaine contre des dizaines d'incendies en Nouvelle-Galles-du-Sud, l'État qui abrite Sydney. —AFP



PHOTO REUTERS

Bulgarie Pistes autour de la fillette rom

Un couple de Roms bulgares a été interrogé par la police, hier, qui les soupçonne d'être les parents de la petite Maria, la fillette blonde découverte dans un camp rom en Grèce. Un des enfants de Sacha et Atanas Roussev a déclaré à des journalistes à Nikolaevo, où vit la famille, que sa mère avait reconnu Maria à la télévision, ont annoncé la radio et la télévision publiques. — AFP



Fermeté du tissu du cou

Derma-Lifte COLOSTRUM
contre les outrages
du temps,
combat
l'apparence
des
rides



Achetez une Crème
Derma-Lifte COLOSTRUM
et recevez une 2^e tout à fait
GRATUITEMENT*



En vigueur du 26 octobre
au jeudi le 31 octobre*

* Jusqu'à épuisement des stocks

Le relâchement des tissus de la peau survient à un certain moment de la vie. **Derma-Lifte COLOSTRUM** une crème antirides peut donner au cou une apparence plus ferme.

Derma-Lifte COLOSTRUM a créé une préparation crémeuse à base de **COLOSTRUM**, pour rehausser l'apparence de la peau du cou. Votre peau paraîtra plus jeune et plus lisse.

Les recherches ont montré que le **COLOSTRUM** possède une multitude de bénéfices, incluant des facteurs épidermiques qui donnent à la peau une apparence revitalisée et raffermie. Son rôle est de renverser l'apparence des signes du vieillissement de la peau et améliorer son élasticité.

Le **COLOSTRUM** renferme 250 substances et se présente comme un des plus forts éléments de la nature."

Les effets combinés du **COLOSTRUM** sont une véritable ressource pour l'épiderme et ont une influence profonde sur l'aspect, la texture, et la FERMETÉ de la peau du cou. **Derma-Lifte COLOSTRUM** exerce donc ses effets par le cheminement de ses facteurs d'afflux au sein du tissu cutané.

De plus, **Derma-Lifte COLOSTRUM**, en reconnaissant l'importance de la richesse des facteurs du **COLOSTRUM** pour l'homéostasie cutanée, parvient à redonner une belle apparence à la peau en subvenant aux besoins des acteurs pivots de celle-ci. Des acteurs dont le rôle est de retarder les signes, l'aspect et la visibilité des outrages du temps.

*Référence: convention of the American College for Advancement in Medicine.

Derma-Life^{MD} Colostrum : Ingrédients INCI déposés



www.bio-actif.com

Disponible aux endroits suivants :

Espace Santé Beauté Johanne Verdon 1278, rue Jean-Talon Est, Montréal 514 279-3709	Boutique Luc Mathieu 227, rue Principale ouest, Magog Commandes postales: 819 868-3368 Ligne sans frais: 1 877 511-3368
Espace Santé Beauté Johanne Verdon 2750, Chemin Ste-Foy, bur. 109, QC 418 656-1266	Espace Santé Beauté Johanne Verdon Galerias Rive-Nord 100, boulevard Brien, Repentigny 450 657-2032
Boutique Luc Mathieu 5455, boul. des Forges, Trois-Rivières Commandes postales : 819 378-7777	Boutique Luc Mathieu 104, route du Président-Kennedy, Lévis, suite 100 Commandes postales: 418 833-5933 Ligne sans frais: 1 877 833-5933
Espace Santé Beauté Johanne Verdon 1600, Le Corbusier (Centre Laval) 450 688-5455	Vitavie au naturel 3333, du Carrefour Promenade, Beauport 418-667-0070
Boutique Luc Mathieu 2622, rue King Ouest À l'arrière de l'édifice 2630 Sherbrooke 819 823-3322	Ferti 2000 Commandes postales Tél. : 514 272-1365 Ligne extérieure : 1 800 272-1365 Lundi au vendredi : 9h à 17h Samedi et dimanche : 8h30 à 17h
Espace Santé Beauté Johanne Verdon 341-A, boul. St-Joseph, Gatineau 819 770-3645	Santé en direct Ligne ouverte avec Johanne Verdon sur les ondes de CJLV 1570 AM samedi et dimanche de 8h à 11h. En rediffusion mercredi de 11h à 12h.
Néo-Santé 495, rue St-Georges, St-Jérôme 450-436-5548	450-680-1570 1-866-895-3142
Espace Santé Beauté Johanne Verdon 127-A, boul. Des Promenades, St-Bruno 450 653-6009	

MONDE

40 ans de la Drug Enforcement Administration

La guerre perdue

La guerre contre la drogue aux États-Unis a 40 ans cette année et a coûté plus de 1000 milliards de dollars aux contribuables américains. Mise sur pied par le président Richard Nixon en 1973, la Drug Enforcement Administration (DEA) ne réussit aujourd’hui à saisir que 1% de la drogue qui se trouve sur le territoire américain. Est-ce le temps de jeter l’éponge?



NICOLAS BÉRUBÉ

En 20 ans passés à siéger à la Cour supérieure du comté d’Orange, en Californie, le juge Jim P. Gray a envoyé des milliers de consommateurs de drogue en prison. «J’appliquais la loi, dit-il au téléphone. Je n’avais pas le choix.»

Aujourd’hui à la retraite, le magistrat porte un regard critique sur la question: la guerre contre la drogue, dont il a vu l’impact tout au long de sa carrière, comme procureur puis comme juge, est un échec.

«La prohibition cause bien plus de problèmes que les drogues elles-mêmes, indique-t-il. Nous avons créé un marché de milliards de dollars qui profite aux criminels. La drogue n’a jamais été aussi présente. La guerre contre la drogue est un échec retentissant.»

Ça ne devait pas se passer comme cela. En 1973, le président Richard Nixon a créé la DEA, une organisation phare pour chapeauter la lutte contre la drogue, jusque-là assurée par divers organismes fédéraux et par les États.

Au fil des décennies, le Congrès et la Maison-Blanche sont passés aux mains de démocrates et de républicains, affectant la composition du gouvernement américain. Mais une chose est restée: année après année, la DEA a vu son importance croître.

Aujourd’hui, la plus grande agence antidroque du monde jouit d’un budget annuel de plus de 3 milliards de dollars, emploie plus de 10 000 personnes et possède 86 bureaux



PHOTO ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

Selon les données de 2006, les agents de la DEA ont saisi pour 477 millions de dollars en drogues illégales, ce qui représente moins de 1% de la drogue vendue aux États-Unis cette année-là.

internationaux répartis dans 62 pays. La base de données de la DEA comprend 1 milliard de dossiers, tous confidentiels.

Une goutte d’eau dans l’océan

Les saisies – bien qu’impressionnantes – ne représentent que la proverbiale goutte d’eau dans l’océan.

Selon les données de 2006, la plus récente année recensée dont les données sont disponibles, les agents de la DEA ont saisi pour 477 millions de dollars en drogues illégales. Or, selon le Bureau pour la politique du contrôle de la drogue de la Maison-Blanche, la valeur

«Raids policiers militarisés sur les demeures de citoyens, incarcération de masse et application inégale des lois à la défaveur des minorités raciales... La DEA incarne tout ce qui ne fonctionne pas avec la guerre mondiale contre la drogue», dit-il en entrevue avec *La Presse*.

M. Piper note que le président Obama s’est récemment montré plus ouvert en réduisant les peines recommandées pour les sentences liées aux drogues, et en modifiant la politique sur la marijuana de manière à permettre aux États comme le Colorado et l’État de Washington d’en légaliser l’usage.

« La prohibition cause bien plus de problèmes que les drogues elles-mêmes. Nous avons créé un marché de milliards de dollars qui profite aux criminels. »

— Jim P. Gray, ancien magistrat du comté d’Orange, en Californie

totale de la drogue vendue aux États-Unis cette année-là s’élevait à 64 milliards. C’est donc dire que la DEA parvient à saisir moins de 1% de la drogue en circulation.

Bill Piper, directeur de la Drug Policy Alliance, à Washington, a calculé que la guerre contre la drogue a coûté plus de 1000 milliards et mené à des dizaines de millions d’arrestations et d’incarcérations.

pas la DEA, le problème est le système, la prohibition des drogues, qui crée un marché artificiel très lucratif.»

Tant que les drogues resteront illégales et procureront des profits au crime organisé, on trouvera des gens qui seront prêts à en vendre, dit-il.

«Une once de cocaïne vaut plus qu’une once d’or... Les revendeurs font des profits de 1000 %. C’est une évidence: là où il y a des profits, il y a des gens prêts à prendre des risques.»

Maintenir la production de la drogue dans la clandestinité, c’est aussi remettre le contrôle de la qualité entre les mains de criminels.

«Ainsi, vous avez de la marijuana qui est "shootée" avec des drogues hallucinogènes. C’est comme dans le temps de la prohibition de l’alcool: vous aviez des alcools frelatés qui rendaient les gens malades, qui pouvaient même tuer.»

Des avis partagés

L’idée de légaliser la marijuana ou de mettre fin à la prohibition des drogues ne fait pas l’unanimité. Plus tôt cette année, huit anciens chefs de la DEA ont signé une lettre qui demandait au ministre de la Justice, Eric Holder, de poursuivre les États ayant légalisé la marijuana.

«C’est incroyable que des poursuites n’aient pas été intentées jusqu’ici, a signalé l’ancien

UNE GUERRE
CHER PAYÉE

51 milliards
Coût total annuel de la guerre contre la drogue aux États-Unis

1,55 million
Personnes arrêtées pour possession simple de drogue en 2012, dont 749 825 pour possession de marijuana

41,3 milliards
Somme qui serait économisée en répression et en incarcération si les drogues étaient légales

58 %
Pourcentage des Américains qui sont en faveur de la légalisation de la marijuana, selon un sondage Gallup, soit un niveau d’appui record. Quand la même question a été posée en 1969, à peine 12% des répondants étaient pour.

Sources: Reuters, Drug Policy Alliance, Jeffrey Alan Miron, de l’Université Harvard

patron de la lutte aux drogues, Peter Bensinger. Il est évident que ça doit être fait.»

Pour le juge Gray, qui fait également partie du groupe Law Enforcement Against Prohibition (LEAP), un regroupement international de 80 000 adhérents qui rassemble des membres de l’appareil policier et judiciaire en faveur d’une refonte des lois contre les drogues, la fin de la prohibition du cannabis est à portée de main aux États-Unis. La marijuana devrait être taxée et vendue aux adultes par des marchands autorisés, comme les cigarettes et l’alcool.

«Le Colorado et l’État de Washington ont complètement légalisé la marijuana, et plusieurs autres États songent à le faire. Washington a dit qu’il laisserait les États faire leurs choix. Je pèse mes mots: d’ici quatre ans, la prohibition sera terminée en sol américain.»

Sans donner de date, M. Piper croit aussi que les États-Unis vivent un moment clé dans l’histoire de la lutte contre la drogue.

«Quand vous regardez le Congrès américain, il y a un appui bipartisan pour la légalisation de la marijuana et une refonte majeure des sentences. Il fut un temps où la guerre contre la drogue était l’un des rares dossiers qui faisaient l’unanimité chez les démocrates et les républicains. Maintenant, c’est le besoin d’une réforme majeure de la lutte contre la drogue qui est l’un des rares enjeux qui unissent les partis.»

LA SUPERGRILLE
DU MOIS

LA PRESSE



les éditions
LA PRESSE

EN
OCTOBRE
Cinquante personnes
gagneront le livre
« Mes classiques
préférés, recettes
étape par étape » et
un sac réutilisable



À NE PAS MANQUER
SAMEDI

BRITISH MEDICAL JOURNAL OPEN

« La lutte ne va nulle part »

NICOLAS BÉRUBÉ

La guerre contre la drogue est souvent vue comme une question politique: les gens de droite sont pour, alors que les gens de gauche veulent y mettre fin.

Au-delà des divergences idéologiques, qu’en pense la science? C’est la question à laquelle a voulu répondre une équipe d’épidémiologistes du Canada et des États-Unis. Leur étude a été publiée plus tôt ce mois-ci dans le *British Medical Journal Open*. Et les résultats sont clairs: la guerre contre la drogue ne fonctionne pas.

«Malgré le travail acharné des autorités, la lutte à la drogue ne va nulle part depuis 20 ans», explique au téléphone Dan Werb, épidémiologiste, analyste des politiques en santé publique à Vancouver et auteur de l’étude.

«On voit souvent aux nouvelles télévisées des policiers qui posent près de kilos de drogue saisie, des liasses de billets de banque. Notre objectif était de voir si cela représentait la réalité, si la guerre contre la drogue faisait des progrès.»

Pour ce faire, ils ont utilisé des données publiquement disponibles diffusées par les gouvernements des États-Unis, de l’Europe et de l’Australie, notamment.



PHOTO PETER DE JONG, ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

La répression est inefficace pour lutter contre la drogue, selon des chercheurs.

Chute des prix

Aux États-Unis, dit M. Werb, les prix moyens ajustés pour l’inflation de l’héroïne, de la cocaïne et du cannabis ont chuté de 80 % entre 1990 et 2007. Durant la même période, la pureté de ces trois substances illégales a grimpé respectivement de 60 %, 11 % et 161 %.

«Nous avons constaté que les prix des drogues étaient en chute libre, alors que la pureté est en forte hausse. Il n’y a pas de problème d’approvisionnement, malgré les saisies policières.»

Les chercheurs ont aussi remarqué qu’il n’y avait pas de lien entre répression et consommation: les pays les plus sévères contre les drogues sont bien

souvent ceux où la consommation est la plus élevée.

M. Werb dit être encouragé par les derniers développements aux États-Unis, où de plus en plus d’États légalisent la marijuana pour usage médical ou récréatif, alors que Washington a signalé qu’il n’allait pas s’opposer à leurs choix.

«Malheureusement, ici, au Canada, on fait l’inverse. Au lieu d’apprendre des échecs et des succès d’autres pays, on applique un modèle répressif. Et les minorités sont visées: les autochtones sont surreprésentés en prison pour des infractions liées aux drogues. C’est triste de voir qu’on répète les mêmes erreurs, année après année.»

AGENCE DE SÉCURITÉ NATIONALE AMÉRICAINE

Au moins 35 chefs d’État auraient été placés sur écoute


RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Au bout du compte, Angela Merkel, Dilma Rousseff et Felipe Calderón ne représenteraient que la pointe de l’iceberg. Loin de limiter son espionnage aux dirigeants de l’Allemagne, du Brésil et du Mexique, l’Agence de sécurité nationale (NSA) aurait intercepté les conversations téléphoniques d’au moins 35 chefs d’État, a révélé hier le quotidien britannique *The Guardian*, citant un mémo fourni par l’ex-consultant du renseignement américain Edward Snowden.

Dans ce document remontant à octobre 2006, deux employés de la NSA encouragent des responsables de la Maison-Blanche, du Pentagone et du département d’État, entre autres, à refiler à l’agence les numéros de téléphone de politiciens étrangers. Le mémo précise qu’un responsable non identifié lui a déjà remis plus de 200 numéros, y compris ceux de 35 chefs d’État, dont les téléphones ont aussitôt été mis sur écoute.

Méthodes dignes des régimes totalitaires

Le document ne mentionne aucun dirigeant étranger. Mais sa publication dans le *Guardian* ne manquera pas d’alimenter une colère internationale croissante à l’égard de l’espionnage intensif de la NSA. Le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, s’est fait



PHOTO CHRISTOPHER FURLONG, ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

Berlin a affirmé que l’interception des conversations téléphoniques d’Angela Merkel, si elle était confirmée, porterait « un coup sérieux à la confiance » vis-à-vis de Washington.

Le porte-parole de ce sentiment, hier, en assimilant les méthodes de l’agence américaine à celles des régimes totalitaires.

« Nous considérons en Europe le droit au respect de la vie privée comme un droit fondamental », a-t-il déclaré lors d’une conférence de presse avant un sommet des dirigeants européens à Bruxelles. « Nous savons, encore très récemment, ce que signifie le totalitarisme, nous savons ce qui arrive quand l’État utilise ses pouvoirs pour s’introduire dans la vie des gens. »

Le président de la Commission européenne s’exprimait ainsi au lendemain des allégations d’Angela Merkel selon lesquelles son téléphone portable a été placé sur écoute par les États-Unis.

Deux jours plus tôt, le quotidien *Le Monde* rapportait de son côté que la NSA avait collecté plus de 70 millions d’enregistrements de données téléphoniques de citoyens français entre le 10 décembre 2012 et le 8 janvier 2013.

Le jour de la publication de ces informations, le président français François Hollande a qualifié les pratiques de la NSA d’« inacceptables » et exprimé sa « profonde désapprobation ».

Merkel n’est pas rassurée

La chancelière allemande, elle, a joint Barack Obama au téléphone mercredi pour obtenir des éclaircissements, mais la réponse du président américain n’a pas dû la rassurer.

« Le président a assuré que les États-Unis ne surveillent pas et ne surveilleront pas les communications de la chancellerie », a déclaré mercredi le porte-parole de la Maison-Blanche Jay Carney, employant une formulation qui n’exclut pas que cette surveillance ait bel et bien eu lieu.

Hier, lors de son point de presse quotidien, Carney a reconnu que les révélations médiatiques des derniers jours avaient « manifestement créé des tensions » dans les relations des États-Unis avec ses alliés.

« Ce sont des relations très importantes tant sur le plan économique qu’au niveau de la sécurité, et nous travaillerons pour maintenir les liens

les plus étroits possible », a-t-il dit.

Au moment d’écrire ces lignes, l’administration Obama n’avait pas encore réagi directement à la dernière exclusivité du *Guardian*. Cependant, le directeur du renseignement américain, James Clapper, a nié mercredi les informations publiées lundi dans *Le Monde*, sans toutefois préciser en quoi elles étaient « fausses ».

« Nous n’allons pas nous étendre sur les détails de nos activités, mais nous avons déjà dit clairement que les États-Unis rassemblaient des éléments de renseignement du même type que ceux collectés par tous les pays », a déclaré le responsable des 16 agences de renseignement américain, dont la NSA.

Une part de la colère exprimée par les dirigeants européens doit être prise avec un grain de sel. Comme le souligne James Clapper, tous les pays ont des services de renseignement à l’affût des secrets de leurs ennemis et même de leurs alliés.

UNE DÉCLARATION APPELANT AU RESPECT MUTUEL

Les dirigeants européens ont adopté dans la nuit d’hier à aujourd’hui une déclaration commune après les révélations sur l’espionnage américain, appelant au respect mutuel et soutenant une initiative franco-allemande pour des discussions avec les États-Unis. Ils ont souligné la relation étroite entre l’Europe et les États-Unis et la valeur de ce partenariat. Ils ont exprimé leur conviction que le partenariat doit être basé sur le respect et la confiance, y compris en ce qui concerne le travail et la coopération des services secrets. Ils ont insisté sur le fait que le renseignement est un élément vital dans la lutte contre le terrorisme. Cela s’applique aux relations entre les pays européens de même qu’aux relations avec les États-Unis. Un manque de confiance pourrait porter préjudice à la nécessaire coopération en matière de renseignement. — AFP

Le contrôle de l’internet par les États-Unis remis en cause

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Les révélations médiatiques sur l’espionnage de la NSA ne compliquent pas seulement les relations diplomatiques des États-Unis. Elles menacent également sa domination de l’internet.

Ce sujet a fait l’objet de discussions cette semaine au huitième Forum sur la gouvernance de l’internet à Bali. La rencontre annuelle, qui prend fin aujourd’hui, rassemble les grands acteurs du réseau, qui y décident de son avenir.

Depuis les révélations médiatiques sur le système américain d’espionnage Prism, plusieurs des acteurs de l’internet ont remis en cause le contrôle américain du réseau, qui passe notamment par des organismes internationaux dont les sièges se trouvent aux États-Unis et qui sont soumis au droit américain.

Figure au nombre de ces organismes l’ICANN, qui gère les noms de domaines et les réserves d’adresses IP.

Le Brésil réclame une nouvelle gouvernance

Espionné par les États-Unis, le Brésil fait partie des pays qui réclament une nouvelle gouvernance de l’internet. La présidente du pays, Dilma Rousseff, accueillera d’ailleurs en avril prochain un sommet sur cette question à Rio.

Dans une interview accordée au journal français *Le Monde*, Stéphane Van Gelber, nouveau président du comité de nomination de l’ICANN, décrit ainsi le choc provoqué par les révélations sur Prism : « On a longtemps dit que l’Amérique était libre, un modèle à suivre par rapport à la dictature d’État de la Chine, qui ne cache pas sa censure. Les États-Unis, eux, ont un contrôle sûrement pire, sans qu’on le sache. »

UN ARSENAL POUR COMBATTRE...

LA TOUX CAUSÉE PAR LE **RHUME** ET LA **BRONCHITE**, UTILISÉ TRADITIONNELLEMENT POUR TRAITER LES SYMPTÔMES DES **INFECTIONS** DES **VOIES RESPIRATOIRES SUPÉRIEURES** (GORGE, NEZ, ETC...)



Un duo sans pareil de produits de santé naturels

L’AIL : Le simple fait de couper, broyer ou écraser une gousse d’ail frais produit de l’allicine volatile qui est irrécupérable. Dans l’ail **Sulfo-Génik** nous le récupérons pour vous.

Chaque comprimé entérosoluble libère lentement un potentiel de 4000 mcg d’allicine (UNE ASSISTANCE **POUR TRAITER LES SYMPTÔMES DES INFECTIONS** DUES À LA CROISSANCE DE MICRO-ORGANISMES PATHOGÈNES), produit soufré par excellence qui agit là où vous le voulez, dans votre tube digestif et non pas dans l’estomac. Ce sont là tous les bienfaits de l’allicine pour la santé, sans les inconvénients de l’odeur.

L’ail biocomplexe **Sulfo-Génik**, produit allicino-actif, issu de la conception du laboratoire Sur-Actif, est une véritable mine d’éléments soufrés, oui, un bénéfique, un gain supra nutritionnel, un super aliment.

* L’ail **Sulfo-Génik** est utilisé traditionnellement pour traiter les symptômes des infections des voies respiratoires supérieures (gorge, nez, etc.). On se procure de l’ail **Sulfo-Génik**, du vrai de vrai ou pas du tout. Aucun compromis avec la qualité

Le sirop BRONCHOSYL, une vraie trouvaille! Bronchosyl a mis au point une recette du tonnerre pour apaiser la toux persistante.

Bronchosyl est un sirop émollient agréable au goût doux et **NATUREL**, à la portée de tous les membres de votre famille (à compter de SIX ans). *Il aide à combattre la toux causée par le rhume et la bronchite.

* Ces allégations font partie intégrante des licences. **Produits de santé naturels homologués:** Bronchosyl licence NPN 00415693, AIL SULFO-GÉNIK licence NPN 80000306

PROCUREZ-VOUS CE DUO Naturel SANS PAREIL

ACHETEZ UN CONTENANT DE 60 COMPRIMÉS D’AIL SULFO-GÉNIK À \$14.49 ET OBTENEZ UNE BOUTEILLE DE SIROP BRONCHOSYL DE 175ML GRATUITEMENT. EN VIGUEUR DU 26 AU 31 OCTOBRE 2013. JUSQU’À ÉPUISEMENT DES STOCKS.

www.bronchosirum.com

Disponible aux endroits suivants:

- | | | | | | | | |
|--|--|---|---|--|--|---|---|
| Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1278, rue Jean-Talon Est, Montréal
514 279-3709 | Espace Santé Beauté Johanne Verdon
2750, Chemin Ste-Foy, bur. 109, QC
418 656-1266 | Vitavie au naturel
5455, boul. des Forges, Trois-Rivières
Commandes postales : 819 378-7777 | Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1600, Le Corbusier (Centre Laval)
450 688-5455 | Boutique Luc Mathieu
2622, rue King Ouest
À l’arrière de l’édifice 2630 Sherbrooke
819 823-3322 | Espace Santé Beauté Johanne Verdon
341-A, boul. St-Joseph, Gatineau
819 770-3645 | Néo-Santé
495, rue St-Georges, St-Jérôme
450-436-5548 | Espace Santé Beauté Johanne Verdon
127-A, boul. Des Promenades, St-Bruno
450 653-6009 |
|--|--|---|---|--|--|---|---|

- | | | | | | |
|--|--|---|--|---|---|
| Boutique Luc Mathieu
227, rue Principale ouest, Magog
Commandes postales : 819 868-3368
Ligne sans frais : 1 877 511-3368 | Espace Santé Beauté Johanne Verdon
Galeries Rive-Nord
100, boulevard Brien, Repentigny
450 657-2032 | Boutique Luc Mathieu
104, route du Président-Kennedy, Lévis suite 100
Commandes postales : 418 833-5933
Lignes sans frais : 1 877 833-5933 | Vitavie au naturel
3333, du Carrefour Promenade, Beauport
418-667-0070 | Santé en direct, ligne ouverte avec
Johanne Verdon sur les ondes CJLV 1570 AM
samedi et dimanche de 8h à 11h
En rediffusion, mercredi de 11h à 12h
450-680-1570
1-866-895-3142 | Ferti 2000
Commandes postales
Tél. : 514 272-1365
Ligne extérieure : 1 800 272-1365
Lundi au vendredi : 9h à 17h
Samedi et dimanche : 8h30 à 17h |
|--|--|---|--|---|---|



CHOIX DE CHAUSSURES
POUR VOS ORTHÈSES

POINTURES 5 À 11
LARGEURS AA À EEE

Événement
vin et
fromages.

Samedi le 26 Octobre
à la boutique de
Saint-Lambert.

BOUTIQUE PRESTIGE

CHAUSSURES D’ICI ET D’EUROPE

459 Avenue Victoria, Saint-Lambert

294 Chemin Knowlton, Knowlton

CAMPER

Sinn Comfort
Made in Germany

rieker
ANTISTRESS

Portofino
Special Line 1999

Gabor

Pajar
CANADA

hōgl

La CANADIENNE
MONTRÉAL

ara

BeautiFeel

PIKOLINOS

MEPHISTO

OLANG

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Un juge québécois



ANDRÉ PRATTE
apratte@lapresse.ca

La nomination du juge Marc Nadon à la Cour suprême a suscité une certaine controverse. Nous laissons aux juristes et autres observateurs avertis la discussion sur les qualifications du juge Nadon. Certains des arguments avancés par les opposants au choix du premier ministre Stephen Harper doivent toutefois être rejetés d'emblée.



PHOTO LA PRESSE CANADIENNE
Le juge Marc Nadon

Le gouvernement du Québec reproche à M. Nadon de vivre à Ottawa depuis plusieurs années. « Si le juge Nadon habite depuis plus de 20 ans en Ontario, qu'il paie ses impôts en Ontario, que son milieu à lui, c'est l'Ontario, et qu'il devient un des trois juges du Québec [à la Cour suprême], ça nous apparaît plus que surprenant », a déclaré le ministre à la Gouvernance souverainiste, Alexandre Cloutier.

On se serait attendu à moins d'étroitesse d'esprit de la part d'un homme qui se targue d'avoir étudié à Ottawa, à Nantes et à Cambridge. Après combien d'années hors du Québec perd-on sa qualité de Québécois ?

Ayant fait son baccalauréat à l'Université d'Ottawa, M. Cloutier a dû remarquer que le Québec n'est pas très loin de la capitale canadienne... À cette époque, avait-il coupé tous ses

liens avec sa famille et ses amis québécois ?

Si l'on suit le raisonnement du ministre, un avocat ayant pratiqué le droit 10 ans à Rivière-du-Loup serait plus apte à représenter le Québec à la Cour suprême qu'un brillant juriste ayant passé une partie de sa carrière au sein de la Cour internationale de justice de La Haye, par exemple.

Le gouvernement Marois estime par ailleurs qu'un magistrat siégeant à la Cour fédérale ou à la Cour fédérale d'appel ne devrait pas pouvoir accéder à l'un des trois sièges réservés aux Québécois à la Cour suprême.

Comme si les cours fédérales étaient des tribunaux étrangers ! Faut-il rappeler que si ces instances sont chargées d'interpréter les lois fédérales, elles se penchent aussi très souvent sur l'interaction entre ces lois et, lorsque la cause provient du Québec, le droit civil.

Autrement dit, ces juges doivent garder leur Code civil à portée de la main.

Cela dit, il faut souligner combien le gouvernement Harper a été négligent dans cette affaire. En choisissant le juge Nadon, il savait que la nomination risquait d'être contestée devant les tribunaux. Il aurait mieux valu s'y prendre quelques mois d'avance et modifier la Loi sur la Cour suprême afin de clarifier le sens des deux articles portant à confusion.

Comme toujours, le gouvernement conservateur a voulu jouer au plus fin. Il se retrouve aujourd'hui dans le pétrin. Bien plus grave, il a plongé dans l'embarras à la fois le juge Nadon et la Cour suprême.



DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca

OPINION

La renaissance du Tchad



JOCELYN COULON
L'auteur est directeur du Réseau de recherche sur les opérations de paix, affilié au CÉRIUM de l'Université de Montréal. Il est en mission d'étude au Tchad et en République centrafricaine.

L'événement est passé inaperçu. La semaine dernière, le Tchad a été élu au Conseil de sécurité pour une période de deux ans à partir de janvier prochain. Sans qu'il y paraisse, cet État d'Afrique centrale considéré il y a peu comme « failli » est en train de devenir un membre respecté de la communauté internationale et une puissance régionale avec laquelle il faut compter dans ce coin du continent particulièrement dangereux.

Le Tchad revient de loin. Devenu indépendant en 1960, il n'a jamais vraiment connu de moments heureux. Le sous-développement, les coups d'État, les rébellions, les interventions étrangères et la guerre civile ont été son lot quotidien. Le Tchad est d'ailleurs toujours classé comme un État fragile, et les statistiques à son égard sont déprimantes à consulter.

Le 14 octobre, la Fondation Mo Ibrahim, du nom du célèbre milliardaire anglo-soudanais, a publié son classement annuel de la gouvernance africaine. Les bons élèves sont toujours les mêmes : Maurice, Botswana, Cap-Vert, Namibie et Afrique du Sud. Les mauvais aussi : Tchad, République centrafricaine, Érythrée, Somalie et République démocratique du Congo. Le Tchad est classé 48^e sur 52 pays africains étudiés. Il n'a pas bougé

depuis 2000. Le tableau n'est donc pas brillant. Et pourtant.

« Je ne sais pas où cette fondation puise ces informations pour établir son classement, mais la réalité ne correspond pas tout à fait à ce tableau », dit la toute jeune secrétaire d'État aux Affaires étrangères, chargée des Tchadiens de l'étranger, Kassire Isabelle Housna.

La ministre n'a pas tort. C'est vrai, le pays demeure très pauvre, son indice de développement est un des plus bas au monde, et la situation des droits de la personne et des droits politiques est déplorable. Pourtant, il y a encore cinq ans, le Tchad était au fond du baril. Il sortait alors de 25 ans de guerres, et une milice venue du Soudan avait pratiquement capturé le président Idriss Déby dans son palais de

moins l'avantage d'apaiser les esprits. Les médias sont souvent virulents envers le gouvernement, et la société civile est en pleine expansion malgré un pouvoir à la main de fer qui n'hésite pas à emprisonner des journalistes ou à exercer des violences sur certains opposants. Enfin, sur le plan sécuritaire, l'armée contrôle le territoire pour la première fois depuis cinquante ans. Ce n'est pas rien lorsque le voisinage est très turbulent : Libye, Soudan, Niger, Centrafrique et Nigeria.

Cette stabilité toujours fragile, appuyée par une armée forte, permet désormais au Tchad de jouer le rôle de puissance régionale. En janvier dernier, le gouvernement a envoyé 2000 militaires au Mali combattre aux côtés des forces françaises. Quelque 400 autres

Le pouvoir et l'opposition sont en mode dialogue, les médias sont souvent virulents envers le gouvernement, et la société civile est en pleine expansion malgré un pouvoir à la main de fer.

N'Djaména. Depuis, le pays a amorcé sa reconstruction et espère dès 2025 rejoindre la catégorie des États émergents.

Il a quelques atouts pour y arriver, même si plusieurs ici n'y croient pas vraiment. Sur le plan économique, le pétrole, exploité depuis dix ans, rapporte des centaines de millions chaque année et finance un programme de construction d'écoles, d'hôpitaux et d'infrastructures dans un pays deux fois grand comme la France.

Sur le plan politique, le pouvoir et l'opposition sont en mode dialogue, ce qui a au

assurent la sécurité à Bangui, capitale de la Centrafrique. Longtemps confrontés aux assauts de guérillas et de milices internes et externes, les soldats tchadiens se sont forgé une réputation de durs au combat et ils participent pleinement à la lutte antiterroriste dans le Sahel.

Cette nouvelle donne, le Tchad en bénéficie. Il a été élu au Conseil de sécurité de l'ONU avec 184 voix sur 191 votants. Et à N'Djaména, les élites ne parlent que de ça, en espérant un jour que cela fera mentir le classement de la Fondation Mo Ibrahim.

Si votre vie privée vous intéresse...



ARIANE KROL
akrol@lapresse.ca

La loi censée protéger nos renseignements personnels est dépassée et manque de mordant, dénonce la commissaire fédérale à la protection de la vie privée. Son appel a-t-il été entendu ?

La Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (LPRPDE), qui date de plus de 10 ans, ne fait plus le poids. Nous en avons eu un exemple flagrant cette semaine avec Bell Mobilité, qui commercialisera bientôt l'information dont elle dispose sur ses abonnés.

en plus précises, c'est le pactole. Pour la protection de la vie privée, par contre, c'est un fichu casse-tête. Car enfin, combien de gens ont conscience de toutes les informations auxquelles leur fournisseur de cellulaire a accès ? Et s'ils n'en sont pas conscients et acceptent que ces données soient vendues à des entreprises externes, que vaut leur consentement ?

Si vous aimez magasiner à la pharmacie, vous serez peut-être ravi de recevoir un coupon-rabais sur votre cellulaire en passant devant un tel commerce. Mais si ce n'est pas le cas et que vous ignoriez être inscrit par défaut au programme de publicité ciblée de Bell Mobilité, vous risquez d'être surpris et d'avoir l'impression d'être suivi. Avec raison. Même si ce détaillant ignore votre nom, il en sait beaucoup sur vous : que vous êtes devant chez lui et faites partie du groupe d'âge qui dépense le plus dans les pharmacies, par exemple.

Qu'il soit question de Bell ou d'un autre n'a pas d'importance. L'essentiel, c'est que les réseaux sans fil permettent de recueillir des quantités vertigineuses de données. Et qu'une fois que ces données commencent à circuler, elles peuvent faire beaucoup de chemin. Y compris jusqu'à des systèmes où, en étant recoupées avec d'autres sources, elles pourraient être associées à un nom.

Une telle dérive serait-elle jugée illégale ? Sans doute. Le problème, c'est que les coupables s'en tireraient à bon compte car la loi, nous l'avons dit, manque de dents. Son effet dissuasif, c'est-à-dire préventif, est donc très limité.

La commissaire a fait plusieurs recommandations pour la renforcer au printemps, notamment des sanctions financières. Depuis, rien. Le gouvernement Harper, qui a tant promis aux consommateurs dans le discours du Trône, n'en a pas soufflé un mot. Est-ce parce que ça n'intéresse personne ? Voilà qui serait vraiment inquiétant.

Une fois que les données recueillies sur les réseaux sans fil commencent à circuler, elles peuvent faire beaucoup de chemin.

En cherchant bien, on trouvera sur le site du Commissariat à la protection de la vie privée un document proposant des lignes directrices sur le consentement, le profilage et le ciblage en ligne. Mais il y est surtout question de navigation internet devant un écran d'ordinateur.

Le citoyen est rendu ailleurs. Partout où il se promène avec son cellulaire, en fait. Surtout s'il s'agit d'un téléphone intelligent qu'il utilise pour une foule d'activités, laissant une masse impressionnante de données dans son sillage.

Pour les annonceurs désireux de cibler des clientèles de plus

LA PRESSE +

OPINION

Réglementer ne réglera rien

par Michel Kelly-Gagnon

LA PRESSE CA

LA QUESTION DU JOUR

Le premier ministre Stephen Harper a-t-il raison de vouloir suspendre du Sénat, sans salaire, les trois sénateurs soupçonnés de dépenses irrégulières ?

Oui , 45 % Non , 52 % Je ne sais pas , 3 %

Résultats à 14 h 38, hier > 21 401 répondants

LE BLOGUE QUEL AVENIR POUR MONTRÉAL ?

Québec veut ramener Montréal 50 ans en arrière... par François Cardinal

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9		
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ?		VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION ?
Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca		Écrivez-nous à debats@lapresse.ca
RÉDACTION 514.285.7070 commentaires@lapresse.ca	ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453 www.lapresse.ca/abonnement	PUBLICITÉ 514.285.6931
PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363 petitesannonces@lapresse.ca	DÉCÈS 514.285.6816 deces@lapresse.ca	CARRIÈRES 514.285.7320 carrieres@lapresse.ca
Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.		

À BIEN Y PENSER

Est-ce que quelqu'un pourrait m'expliquer le raisonnement des Québécois? Ils se sont débattus, comme le diable dans l'eau bénite, contre les valeurs que leur imposait l'Église catholique. Aujourd'hui, ces mêmes Québécois acceptent tout bonnement les valeurs imposées par le Parti québécois! — Pierre Lamarre, Gatineau

DÉBATS

Un beau jour pour la démocratie?



Il fallait voir le ministre responsable de la Charte, Bernard Drainville, dévoiler les résultats des commentaires sur son projet de charte des valeurs québécoises. Ému par les 26 305 courriels qu'il a reçus, il a proclamé que c'était «un beau jour pour la démocratie».

Le ministre avait raison sur un point. Le fait que plus de 26 000 personnes aient pris le temps d'écrire pour donner leur point de vue sur la Charte constitue une saine forme d'implication dans le débat public. Mais le reste de sa démonstration était presque loufoque.

Le ministre, tout fier, a souligné 47 % des courriels approuvaient le projet et que 21 % l'appuyaient avec modifications. Il en a déduit qu'il disposait d'un soutien significatif de 68 % de la population, au terme de ce qu'il a qualifié d'«exercice de démocratie participative très concluant».

On a souvent reproché aux politiciens de gouverner par sondages. Maintenant, on a un ministre qui veut gouverner par emails.

Et pourtant, il est évident que ce genre de consultation informelle ne permet aucunement de mesurer la représentativité des correspondants. On le voit d'ailleurs au fait que les sondages sérieux disent autre chose: un appui de 50 % à la Charte, selon notre CROP, ou de 46 %, selon Léger.

M. Drainville, du bout des lèvres, a admis que la consultation n'était pas scientifique, pour ajouter rapidement qu'il s'agissait d'un «bel échantillonnage». «Rendu à 26 000, a-t-il dit, ça donne une bonne idée.» Une idée de quoi? «Les gens nous disent que», a aussi conclu le ministre. Ce qu'il voulait dire, c'était plutôt: «Les gens qui sont d'accord avec nous nous ont dit que...» Appelés cela de la démocratie sélective! Rappelons qu'hier, 26 776 personnes, qui «disent» le contraire, avaient signé le Manifeste pour un Québec inclusif.

Ce qui est plus troublant que son arithmétique, c'est que le ministre veuille utiliser cette consultation boiteuse pour modifier son projet de charte, sans doute pour retirer le crucifix de l'Assemblée nationale et éliminer la période de transition.

On a souvent reproché aux politiciens de gouverner par sondages, ce qui est généralement perçu comme un signe d'opportunisme. Et bien, on vient de s'enfoncer encore un peu plus, avec un ministre qui veut maintenant gouverner par emails. M. Drainville vient ainsi d'inventer un nouveau genre, celui de l'ePopulisme.

À quand un référendum-éclair sur Twitter? À quand le moment où un ministre défendra un projet à l'Assemblée nationale en brandissant les 2000 «like» sur sa page Facebook? Rétrospectivement, la Commission des droits de la personne, dont l'avis défavorable à la Charte a été balayé du revers de la main par M. Drainville, aurait eu plus d'influence si elle avait demandé à tous ses employés d'inonder de courriels le site du ministre de courriels.

Il y avait quelque chose de primaire et d'ignare dans la démonstration du ministre, assez étonnante pour un ancien journaliste. Cela s'explique sans doute par la confusion qu'il doit entretenir dans un débat où ses appuis proviennent d'une alliance contre nature entre deux groupes incompatibles, ceux qui appuient la Charte, notamment certains courants féministes, au nom de la laïcité et de l'égalité des sexes, et ceux qui sont plutôt séduits par une ligne dure face à l'immigration.

Notre dernier sondage CROP illustre ce phénomène. L'appui au PQ a augmenté de 29 % à 34 % entre août et octobre grâce à un bond considérable de sa popularité auprès des hommes, de 26 % à 39 %, en raison de la Charte, tandis qu'il baissait chez les femmes, de 32 % à 29 %.

Bref, les hommes québécois se mobiliseraient davantage pour l'égalité homme-femme que les femmes elles-mêmes! La société québécoise n'est-elle pas merveilleuse? À moins, bien sûr, que le succès du projet de charte repose sur autre chose...



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

Si le désir des Montréalais était d'avoir un maire dont les principales qualités étaient d'être sympathique, souriant et heureux de prendre des photos en serrant des mains de contribuables, c'est une mascotte dont ils auraient besoin, dit Pierre-Yves McSween.

Les promesses du vide



PIERRE-YVES MCSWEEN
L'auteur est comptable professionnel agréé, professeur d'administration au Cégep régional de Lanaudière et chargé de cours à HEC Montréal. Il collabore régulièrement à la section Débats.

Roulant dans ma voiture sur l'auto-route 40 Est, mon œil est attiré par un écran rouge libéral: «Denis Coderre Visionnaire». En campagne électorale, les mots l'emportent parfois sur la valeur réelle de ceux-ci. Les politiciens s'engagent dans une série de promesses, d'objectifs, d'actions ou d'engagements à réaliser durant leur mandat. Parmi ceux-ci, comment faire pour détecter ceux ayant réellement une valeur ajoutée?

En gestion, un des principes de base stipule que les objectifs ou engagements doivent répondre à l'acronyme «S-M-A-R-T». Pour être capable d'apprécier la vision de monsieur Coderre, il faudrait d'abord que les engagements soient «Spécifiques», c'est-à-dire qu'ils touchent des aspects sous le contrôle de l'équipe du maire de Montréal. Par la suite, ceux-ci doivent être «Mesurables»: il faut pouvoir juger leur pourcentage d'accomplissement. Les objectifs nécessitent aussi d'être «Ambitieux»: un engagement électoral doit avoir un certain niveau de difficulté pour être pertinent. Par contre, il doit aussi être «Réaliste», donc à la

portée du candidat. Finalement, on ne peut parler d'un objectif sans le fixer «Temporellement».

Un des engagements économiques de l'Équipe Coderre s'énonce comme suit: «Exercer pleinement notre leadership et établir des liens solides de collaboration avec les autres paliers de gouvernement et les partenaires métropolitains». Pour ce faire, on précise qu'il faut «Coordonner les ressources compétentes des deux paliers de gouvernement en matière de développement économique pour optimiser et accélérer l'installation de nouvelles grandes entreprises sur le territoire de la Ville.»

Quand on ne s'engage à rien de précis, on ne peut pas décevoir l'électeur.

Donc, à la lecture de ces phrases, est-il possible de mesurer cet engagement dans le temps? S'engager à «coordonner» ou «exercer pleinement notre leadership» n'est nullement ambitieux ou mesurable. On ne peut pas déterminer le degré d'accomplissement de l'objectif. Dans les plateformes de tous les candidats, il y a des phrases plus creuses que d'autres, mais regardons certains principes respectés par les candidats.

Bien que relativement court, le programme de Marcel Côté est plus précis à certains égards. Par exemple, au niveau

des finances publiques, il veut «assujettir les engagements financiers de la Ville à sa capacité financière et se donner comme objectif de plafonner à l'inflation les hausses de taxes foncières». Cet objectif est spécifique, mesurable, ambitieux et réaliste. Pour compléter l'idée, il faudrait ajouter à quel moment on croit l'atteindre.

Mélanie Joly démontre bien son expérience en relations publiques avec un programme de 10 actions majoritairement précises dont certaines respectent les principes de l'acronyme «SMART». Par exemple, celui «d'augmenter de 5 % l'étendue du couvert végétal formé par les arbres sur le territoire de la Ville de Montréal d'ici à 2021» pourra être mesuré à la fin d'un éventuel mandat.

Pour sa part, Richard Bergeron propose 71 engagements électoraux, dont certains respectent les principes énoncés ci-dessus. En effet, l'objectif de construire entre 10 et 15 km de lignes de tramway d'ici 2017 pourra être mesuré par les contribuables montréalais.

Il y a deux styles de politiciens: 1) celui ayant des idées et faisant un cheminement politique pour les mettre en œuvre et 2) celui voulant faire de la politique en se cherchant des idées pour demeurer dans le jeu. Quand on ne s'engage à rien de précis, on ne peut pas décevoir l'électeur. Si le désir des Montréalais était d'avoir un maire dont les principales qualités étaient d'être sympathique, souriant et heureux de prendre des photos en serrant des mains de contribuables, c'est d'une mascotte dont ils auraient besoin.

DEBATS@LAPRESSE.CA

Une idée de génie

En 1979, encore adolescent et rivé devant un petit écran télé au sous-sol de ma copine d'alors, je regardais le premier Gala de l'ADISQ. Le premier et non le moindre puisque Félix Leclerc en personne était présent pour recevoir un trophée hommage affublé de son prénom. Du coup, en honorant ainsi Félix Leclerc pour la postérité, on honorerait dorénavant le talent de nos artisans de la chanson du Québec en leur remettant des Félix. Véritable idée de génie! Malgré les embûches, ses petites controverses et les années difficiles, le Gala de l'ADISQ nous est revenu chaque année. On soulignera dimanche sa 35^e édition. On peut donc parler ici d'une véritable réussite. Je lève mon chapeau devant le producteur Guy Latraverse, qui créa le premier Gala de l'ADISQ en 1979. Un gala qui perdure et qui nous honore de sa présence télévisuelle chaque automne.

Yvan Giguère, Saguenay

De la volonté pour Montréal

On nous rappelle les qualités énormes du Montréal moderne. Mais il manque une volonté politique de faire avancer l'économie montréalaise, car les qualités seules sont un peu trop statiques. Une volonté qui se traduirait par une vision du nouveau maire quant à certaines priorités structurantes, comme d'autres villes sont parvenues à le faire. Aucun des candidats à la mairie n'a ce

qu'il faut. S'il est élu, Denis Coderre devrait établir un groupe de réflexion pour mettre au point des idées fondées.

Michel Magnant, Montréal

La règle du 95 % + 1

Compte tenu de l'évolution du PQ depuis le référendum de 1980, son embourgeoisement, son adhésion totale à l'économie de marché, son délire ethnique et misogynie antimusulman, son déficit zéro, ses attaques contre les pauvres, son double et triple discours en tout genre, son hypocrisie et son revirement de veste digne des vrais partis sociaux-démocrates, je crois que la règle concernant un prochain référendum doit être de 95 % +1. Être une province de ti-counes, ça va, mais un pays de ti-counes, ça ne va pas.

Martin Richard, Montréal

Otage de Bell

Bell annonçait récemment sa nouvelle politique de confidentialité qui entrera en vigueur à partir du 16 novembre prochain. À partir de cette date fatidique, la compagnie collectera des informations concernant les habitudes des clients de toutes ses plates-formes. Informations qui, par la suite, pourront être vendues afin d'établir des profils de consommateurs. Sans mon consentement, on me vend et je dois en payer la facture. Pour se défendre, Bell dit ne pas fournir aux acheteurs l'identité des personnes à l'origine de ces informations. Cependant, il ne faut pas la tête à

Papineau pour la retrouver: une adresse courriel par-ci, une inscription par-là et le tour est joué. Quels renseignements seront dévoilés et dans quelles mains se rendront-ils? J'habite le haut d'une montagne où seul le fournisseur Bell se rend. À 18 ans et étudiante, il m'est impossible de vivre sans accès à l'internet à la maison, ne serait-ce que pour mes travaux scolaires. Finalement, j'ai toujours Bell Internet chez moi et il en sera de même après le 16 novembre. Mais je me sens violée et sans recours et Bell le sait très bien.

Anabelle Dagenais, étudiante, Joliette

Les raisonneurs de l'éphémère

Si jamais la décision de retirer le crucifix de l'Assemblée nationale devait se concrétiser, il s'agirait sans doute d'une des pages les plus sombres de notre histoire. Pour nos ancêtres, chrétiens en grande majorité, la croix était leur seul orgueil. Ils ont sué sang et eau pour bâtir ce pays, et ce au prix d'immenses sacrifices et de durs labeurs. Sans eux, il n'y aurait chez nous ni hôpitaux, ni écoles, ni éducation, ni soins de santé, ni services sociaux. Tout cela à cause de cette soi-disant charte des valeurs. Les beaux raisonneurs de notre gouvernement ont passé d'une charte bancaire qui ne passerait même pas le test des tribunaux. Ce sont des raisonneurs de l'éphémère. Leur vision est courte, fragile et incertaine. Ils se succèdent en se bousculant.

Pierre Deschêne, Saint-Jean-Port-Joli

LA VENTE
120
HEURES

DU 23 AU 28 OCTOBRE

NOUS
PAYONS
VOS

3

PREMIERS
PAIEMENTS[†]
AUX DEUX
SEMAINES

À L'ACHAT OU À LA LOCATION DES MODÈLES
NEUFS SÉLECTIONNÉS.

OBTENEZ

0%^{**}
FINANCEMENT
À L'ACHAT
SUR LES MODÈLES NEUFS
SÉLECTIONNÉS.

OU

JUSQU'À
9 250 \$^{*}
EN RABAIS DU CONSTRUCTEUR
SUR LES MODÈLES NEUFS SÉLECTIONNÉS.
(MONTANT INDICÉ POUR LES F-150 2013 SUPERCREW)

ET

LES MEMBRES DE COSTCO ADMISSIBLES
OBTIENNENT UN RABAIS ADDITIONNEL DE

1000 \$^{††} **COSTCO**
WHOLESALE[®]
SUR LES MODÈLES NEUFS SÉLECTIONNÉS.

PLUS



Obtenez sans frais
l'Ensemble
sécurité
d'hiver[†]

Une valeur allant
JUSQU'À 1800 \$

PNEUS | JANTES | CAPTEURS

À l'achat ou à la location
des modèles de voitures et
de VUS/VUM neufs sélectionnés.



Échangez votre véhicule pendant
la vente 120 heures.



Allons plus loin
| fordquebec.ca |



De série pour la
plus des véhicules
Ford avec abonnement
de 6 mois prépayé.

LES ACHETEURS AVISÉS: LES PETITS CARACTÈRES. Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix moindres. Ces offres s'adressent à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Credit Ford. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Un dépôt de sécurité journalier doit être exigé par Credit Ford selon les termes et conditions régissant le contrat de crédit du client. Ces offres excluent les frais d'immatriculation, les assurances, le plein de carburant, l'inscription au RDPRM (pour les véhicules faisant l'objet d'un financement à l'achat ou à la location), les droits spécifiques sur les pneus neufs, la TPS et la TVQ. Tous les prix et rabais sont appliqués à partir du prix de détail suggéré par le constructeur (PPSC). Ces offres sont d'une durée limitée. Pour obtenir tous les détails, consultez votre concessionnaire Ford ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1-800-565-8673. Pour les commandes à l'usine, un client admissible peut se prévaloir des primes/offres promotionnelles de Ford en vigueur soit au moment de la commande à l'usine, soit au moment de la livraison, mais non des deux. Jusqu'au 2 décembre 2013, obtenez 500 \$/750 \$/1 000 \$/1 250 \$/1 500 \$/1 750 \$/2 000 \$/2 250 \$/2 500 \$/2 750 \$/3 000 \$/3 250 \$/3 500 \$/3 750 \$/4 000 \$/4 250 \$/4 500 \$/4 750 \$/5 000 \$/5 250 \$/5 500 \$/5 750 \$/6 000 \$/6 250 \$/6 500 \$/6 750 \$/7 000 \$/7 250 \$/7 500 \$/7 750 \$/8 000 \$/8 250 \$/8 500 \$/8 750 \$/9 000 \$/9 250 \$/9 500 \$/9 750 \$/10 000 \$/10 250 \$/10 500 \$/10 750 \$/11 000 \$/11 250 \$/11 500 \$/11 750 \$/12 000 \$/12 250 \$/12 500 \$/12 750 \$/13 000 \$/13 250 \$/13 500 \$/13 750 \$/14 000 \$/14 250 \$/14 500 \$/14 750 \$/15 000 \$/15 250 \$/15 500 \$/15 750 \$/16 000 \$/16 250 \$/16 500 \$/16 750 \$/17 000 \$/17 250 \$/17 500 \$/17 750 \$/18 000 \$/18 250 \$/18 500 \$/18 750 \$/19 000 \$/19 250 \$/19 500 \$/19 750 \$/20 000 \$/20 250 \$/20 500 \$/20 750 \$/21 000 \$/21 250 \$/21 500 \$/21 750 \$/22 000 \$/22 250 \$/22 500 \$/22 750 \$/23 000 \$/23 250 \$/23 500 \$/23 750 \$/24 000 \$/24 250 \$/24 500 \$/24 750 \$/25 000 \$/25 250 \$/25 500 \$/25 750 \$/26 000 \$/26 250 \$/26 500 \$/26 750 \$/27 000 \$/27 250 \$/27 500 \$/27 750 \$/28 000 \$/28 250 \$/28 500 \$/28 750 \$/29 000 \$/29 250 \$/29 500 \$/29 750 \$/30 000 \$/30 250 \$/30 500 \$/30 750 \$/31 000 \$/31 250 \$/31 500 \$/31 750 \$/32 000 \$/32 250 \$/32 500 \$/32 750 \$/33 000 \$/33 250 \$/33 500 \$/33 750 \$/34 000 \$/34 250 \$/34 500 \$/34 750 \$/35 000 \$/35 250 \$/35 500 \$/35 750 \$/36 000 \$/36 250 \$/36 500 \$/36 750 \$/37 000 \$/37 250 \$/37 500 \$/37 750 \$/38 000 \$/38 250 \$/38 500 \$/38 750 \$/39 000 \$/39 250 \$/39 500 \$/39 750 \$/40 000 \$/40 250 \$/40 500 \$/40 750 \$/41 000 \$/41 250 \$/41 500 \$/41 750 \$/42 000 \$/42 250 \$/42 500 \$/42 750 \$/43 000 \$/43 250 \$/43 500 \$/43 750 \$/44 000 \$/44 250 \$/44 500 \$/44 750 \$/45 000 \$/45 250 \$/45 500 \$/45 750 \$/46 000 \$/46 250 \$/46 500 \$/46 750 \$/47 000 \$/47 250 \$/47 500 \$/47 750 \$/48 000 \$/48 250 \$/48 500 \$/48 750 \$/49 000 \$/49 250 \$/49 500 \$/49 750 \$/50 000 \$/50 250 \$/50 500 \$/50 750 \$/51 000 \$/51 250 \$/51 500 \$/51 750 \$/52 000 \$/52 250 \$/52 500 \$/52 750 \$/53 000 \$/53 250 \$/53 500 \$/53 750 \$/54 000 \$/54 250 \$/54 500 \$/54 750 \$/55 000 \$/55 250 \$/55 500 \$/55 750 \$/56 000 \$/56 250 \$/56 500 \$/56 750 \$/57 000 \$/57 250 \$/57 500 \$/57 750 \$/58 000 \$/58 250 \$/58 500 \$/58 750 \$/59 000 \$/59 250 \$/59 500 \$/59 750 \$/60 000 \$/60 250 \$/60 500 \$/60 750 \$/61 000 \$/61 250 \$/61 500 \$/61 750 \$/62 000 \$/62 250 \$/62 500 \$/62 750 \$/63 000 \$/63 250 \$/63 500 \$/63 750 \$/64 000 \$/64 250 \$/64 500 \$/64 750 \$/65 000 \$/65 250 \$/65 500 \$/65 750 \$/66 000 \$/66 250 \$/66 500 \$/66 750 \$/67 000 \$/67 250 \$/67 500 \$/67 750 \$/68 000 \$/68 250 \$/68 500 \$/68 750 \$/69 000 \$/69 250 \$/69 500 \$/69 750 \$/70 000 \$/70 250 \$/70 500 \$/70 750 \$/71 000 \$/71 250 \$/71 500 \$/71 750 \$/72 000 \$/72 250 \$/72 500 \$/72 750 \$/73 000 \$/73 250 \$/73 500 \$/73 750 \$/74 000 \$/74 250 \$/74 500 \$/74 750 \$/75 000 \$/75 250 \$/75 500 \$/75 750 \$/76 000 \$/76 250 \$/76 500 \$/76 750 \$/77 000 \$/77 250 \$/77 500 \$/77 750 \$/78 000 \$/78 250 \$/78 500 \$/78 750 \$/79 000 \$/79 250 \$/79 500 \$/79 750 \$/80 000 \$/80 250 \$/80 500 \$/80 750 \$/81 000 \$/81 250 \$/81 500 \$/81 750 \$/82 000 \$/82 250 \$/82 500 \$/82 750 \$/83 000 \$/83 250 \$/83 500 \$/83 750 \$/84 000 \$/84 250 \$/84 500 \$/84 750 \$/85 000 \$/85 250 \$/85 500 \$/85 750 \$/86 000 \$/86 250 \$/86 500 \$/86 750 \$/87 000 \$/87 250 \$/87 500 \$/87 750 \$/88 000 \$/88 250 \$/88 500 \$/88 750 \$/89 000 \$/89 250 \$/89 500 \$/89 750 \$/90 000 \$/90 250 \$/90 500 \$/90 750 \$/91 000 \$/91 250 \$/91 500 \$/91 750 \$/92 000 \$/92 250 \$/92 500 \$/92 750 \$/93 000 \$/93 250 \$/93 500 \$/93 750 \$/94 000 \$/94 250 \$/94 500 \$/94 750 \$/95 000 \$/95 250 \$/95 500 \$/95 750 \$/96 000 \$/96 250 \$/96 500 \$/96 750 \$/97 000 \$/97 250 \$/97 500 \$/97 750 \$/98 000 \$/98 250 \$/98 500 \$/98 750 \$/99 000 \$/99 250 \$/99 500 \$/99 750 \$/100 000 \$/100 250 \$/100 500 \$/100 750 \$/101 000 \$/101 250 \$/101 500 \$/101 750 \$/102 000 \$/102 250 \$/102 500 \$/102 750 \$/103 000 \$/103 250 \$/103 500 \$/103 750 \$/104 000 \$/104 250 \$/104 500 \$/104 750 \$/105 000 \$/105 250 \$/105 500 \$/105 750 \$/106 000 \$/106 250 \$/106 500 \$/106 750 \$/107 000 \$/107 250 \$/107 500 \$/107 750 \$/108 000 \$/108 250 \$/108 500 \$/108 750 \$/109 000 \$/109 250 \$/109 500 \$/109 750 \$/110 000 \$/110 250 \$/110 500 \$/110 750 \$/111 000 \$/111 250 \$/111 500 \$/111 750 \$/112 000 \$/112 250 \$/112 500 \$/112 750 \$/113 000 \$/113 250 \$/113 500 \$/113 750 \$/114 000 \$/114 250 \$/114 500 \$/114 750 \$/115 000 \$/115 250 \$/115 500 \$/115 750 \$/116 000 \$/116 250 \$/116 500 \$/116 750 \$/117 000 \$/117 250 \$/117 500 \$/117 750 \$/118 000 \$/118 250 \$/118 500 \$/118 750 \$/119 000 \$/119 250 \$/119 500 \$/119 750 \$/120 000 \$/120 250 \$/120 500 \$/120 750 \$/121 000 \$/121 250 \$/121 500 \$/121 750 \$/122 000 \$/122 250 \$/122 500 \$/122 750 \$/123 000 \$/123 250 \$/123 500 \$/123 750 \$/124 000 \$/124 250 \$/124 500 \$/124 750 \$/125 000 \$/125 250 \$/125 500 \$/125 750 \$/126 000 \$/126 250 \$/126 500 \$/126 750 \$/127 000 \$/127 250 \$/127 500 \$/127 750 \$/128 000 \$/128 250 \$/128 500 \$/128 750 \$/129 000 \$/129 250 \$/129 500 \$/129 750 \$/130 000 \$/130 250 \$/130 500 \$/130 750 \$/131 000 \$/131 250 \$/131 500 \$/131 750 \$/132 000 \$/132 250 \$/132 500 \$/132 750 \$/133 000 \$/133 250 \$/133 500 \$/133 750 \$/134 000 \$/134 250 \$/134 500 \$/134 750 \$/135 000 \$/135 250 \$/135 500 \$/135 750 \$/136 000 \$/136 250 \$/136 500 \$/136 750 \$/137 000 \$/137 250 \$/137 500 \$/137 750 \$/138 000 \$/138 250 \$/138 500 \$/138 750 \$/139 000 \$/139 250 \$/139 500 \$/139 750 \$/140 000 \$/140 250 \$/140 500 \$/140 750 \$/141 000 \$/141 250 \$/141 500 \$/141 750 \$/142 000 \$/142 250 \$/142 500 \$/142 750 \$/143 000 \$/143 250 \$/143 500 \$/143 750 \$/144 000 \$/144 250 \$/144 500 \$/144 750 \$/145 000 \$/145 250 \$/145 500 \$/145 750 \$/146 000 \$/146 250 \$/146 500 \$/146 750 \$/147 000 \$/147 250 \$/147 500 \$/147 750 \$/148 000 \$/148 250 \$/148 500 \$/148 750 \$/149 000 \$/149 250 \$/149 500 \$/149 750 \$/150 000 \$/150 250 \$/150 500 \$/150 750 \$/151 000 \$/151 250 \$/151 500 \$/151 750 \$/152 000 \$/152 250 \$/152 500 \$/152 750 \$/153 000 \$/153 250 \$/153 500 \$/153 750 \$/154 000 \$/154 250 \$/154 500 \$/154 750 \$/155 000 \$/155 250 \$/155 500 \$/155 750 \$/156 000 \$/156 250 \$/156 500 \$/156 750 \$/157 000 \$/157 250 \$/157 500 \$/157 750 \$/158 000 \$/158 250 \$/158 500 \$/158 750 \$/159 000 \$/159 250 \$/159 500 \$/159 750 \$/160 000 \$/160 250 \$/160 500 \$/160 750 \$/161 000 \$/161 250 \$/161 500 \$/161 750 \$/162 000 \$/162 250 \$/162 500 \$/162 750 \$/163 000 \$/163 250 \$/163 500 \$/163 750 \$/164 000 \$/164 250 \$/164 500 \$/164 750 \$/165 000 \$/165 250 \$/165 500 \$/165 750 \$/166 000 \$/166 250 \$/166 500 \$/166 750 \$/167 000 \$/167 250 \$/167 500 \$/167 750 \$/168 000 \$/168 250 \$/168 500 \$/168 750 \$/169 000 \$/169 250 \$/169 500 \$/169 750 \$/170 000 \$/170 250 \$/170 500 \$/170 750 \$/171 000 \$/171 250 \$/171 500 \$/171 750 \$/172 000 \$/172 250 \$/172 500 \$/172 750 \$/173 000 \$/173 250 \$/173 500 \$/173 750 \$/174 000 \$/174 250 \$/174 500 \$/174 750 \$/175 000 \$/175 250 \$/175 500 \$/175 750 \$/176 000 \$/176 250 \$/176 500 \$/176 750 \$/177 000 \$/177 250 \$/177 500 \$/177 750 \$/178 000 \$/178 250 \$/178 500 \$/178 750 \$/179 000 \$/179 250 \$/179 500 \$/179 750 \$/180 000 \$/180 250 \$/180 500 \$/180 750 \$/181 000 \$/181 250 \$/181 500 \$/181 750 \$/182 000 \$/182 250 \$/182 500 \$/182 750 \$/183 000 \$/183 250 \$/183 500 \$/183 750 \$/184 000 \$/184 250 \$/184 500 \$/184 750 \$/185 000 \$/185 250 \$/185 500 \$/185 750 \$/186 000 \$/186 250 \$/186 500 \$/186 750 \$/187 000 \$/187 250 \$/187 500 \$/187 750 \$/188 000 \$/188 250 \$/188 500 \$/188 750 \$/189 000 \$/189 250 \$/189 500 \$/189 750 \$/190 000 \$/190 250 \$/190 500 \$/190 750 \$/191 000 \$/191 250 \$/191 500 \$/191 750 \$/192 000 \$/192 250 \$/192 500 \$/192 750 \$/193 000 \$/193 250 \$/193 500 \$/193 750 \$/194 000 \$/194 250 \$/194 500 \$/194 750 \$/195 000 \$/195 250 \$/195 500 \$/195 750 \$/196 000 \$/196 250 \$/196 500 \$/196 750 \$/197 000 \$/197 250 \$/197 500 \$/197 750 \$/198 000 \$/198 250 \$/198 500 \$/198 750 \$/199 000 \$/199 250 \$/199 500 \$/199 750 \$/200 000 \$/200 250 \$/200 500 \$/200 750 \$/201 000 \$/201 250 \$/201 500 \$/201 750 \$/202 000 \$/202 250 \$/202 500 \$/202 750 \$/203 000 \$/203 250 \$/203 500 \$/203 750 \$/204 000 \$/204 250 \$/204 500 \$/204 750 \$/205 000 \$/205 250 \$/205 500 \$/205 750 \$/206 000 \$/206 250 \$/206 500 \$/206 750 \$/207 000 \$/207 250 \$/207 500 \$/207 750 \$/208 000 \$/208 250 \$/208 500 \$/208 750 \$/209 000 \$/209 250 \$/209 500 \$/209 750 \$/210 000 \$/210 250 \$/210 500 \$/210 750 \$/211 000 \$/211 250 \$/211 500 \$/211 750 \$/212 000 \$/212 250 \$/212 500 \$/212 750 \$/213 000 \$/213 250 \$/213 500 \$/213 750 \$/214 000 \$/214 250 \$/214 500 \$/214 750 \$/215 000 \$/215 250 \$/215 500 \$/215 750 \$/216 000 \$/216 250 \$/216 500 \$/216 750 \$/217 000 \$/217 250 \$/217 500 \$/217 750 \$/218 000 \$/218 250 \$/218 500 \$/218 750 \$/219 000 \$/219 250 \$/219 500 \$/219 750 \$/220 000 \$/220 250 \$/220 500 \$/220 750 \$/221 000 \$/221 250 \$/221 500 \$/221 750 \$/222 000 \$/222 250 \$/222 500 \$/222 750 \$/223 000 \$/223 250 \$/223 500 \$/223 750 \$/224 000 \$/224 250 \$/224 500 \$/224 750 \$/225 000 \$/225 250 \$/225 500 \$/225 750 \$/226 000 \$/226 250 \$/226 500 \$/226 750 \$/227 000 \$/227 250 \$/227 500 \$/227 750 \$/228 000 \$/228 250 \$/228 500 \$/228 750 \$/229 000 \$/229 250 \$/229 500 \$/229 750 \$/230 000 \$/230 250 \$/230 500 \$/230 750 \$/231 000 \$/231 250 \$/231 500 \$/231 750 \$/232 000 \$/232 250 \$/232 500 \$/232 750 \$/233 000 \$/233 250 \$/233 500 \$/233 750 \$/234 000 \$/234 250 \$/234 500 \$/234 750 \$/235 000 \$/235 250 \$/235 500 \$/235 750 \$/236 000 \$/236 250 \$/236 500 \$/236 750 \$/237 000 \$/237 250 \$/237 500 \$/237 750 \$/238 000 \$/238 250 \$/238 500 \$/238 750 \$/239 000 \$/239 250 \$/239 500 \$/239 750 \$/240 000 \$/240 250 \$/240 500 \$/240 750 \$/241 000 \$/241 250 \$/241 500 \$/241 750 \$/242 000 \$/242 250 \$/242 500 \$/242 750 \$/243 000 \$/243 250 \$/243 500 \$/243 750 \$/244 000 \$/244 250 \$/244 500 \$/244 750 \$/245 000 \$/245 250 \$/245 500 \$/245 750 \$/246 000 \$/246 250 \$/246 500 \$/246 750 \$/247 000 \$/247 250 \$/247 500 \$/247 750 \$/248 000 \$/248 250 \$/248 500 \$/248 750 \$/249 000 \$/249 250 \$/249 500 \$/249 750 \$/250 000 \$/250 250 \$/250 500 \$/250 750 \$/251 000 \$/251 250 \$/251 500 \$/251 750 \$/252 000 \$/252 250 \$/252 500 \$/252 750 \$/253 000 \$/253 250 \$/253 500 \$/253 750 \$/254 000 \$/254 250 \$/254 500 \$/254 750 \$/255 000 \$/255 250 \$/255 500 \$/255 750 \$/256 000 \$/256 250 \$/256 500 \$/256 750 \$/257 000 \$/257 250 \$/257 500 \$/257 750 \$/258 000 \$/258 250 \$/258 500 \$/258 750 \$/259 000 \$/259 250 \$/259 500 \$/259 750 \$/260 000 \$/260 250 \$/260 500 \$/260 750 \$/261 000 \$/261 250 \$/261 500 \$/261 750 \$/262 000 \$/262 250 \$/262 500 \$/262 750 \$/263 000 \$/263 250 \$/263 500 \$/263 750 \$/264 000 \$/264 250 \$/264 500 \$/264 750 \$/265 000 \$/265 250 \$/265 500 \$/265 750 \$/266 000 \$/266 250 \$/266 500 \$/266 750 \$/267 000 \$/267 250 \$/267 500 \$/267 750 \$/268 000 \$/268 250 \$/268 500 \$/268 750 \$/269 000 \$/269 250 \$/269 500 \$/269 750 \$/270 000 \$/270 250 \$/270 500 \$/270 750 \$/271 000 \$/271 250 \$/271 500 \$/271 750 \$/272 000 \$/272 250 \$/272 500 \$/272 750 \$/273 000 \$/273 250 \$/273 500 \$/273 750 \$/274 000 \$/274 250 \$/274 500 \$/274 750 \$/275 000 \$/275 250 \$/275 500 \$/275 750 \$/276 000 \$/276 250 \$/276 500 \$/276 750 \$/277 000 \$/277 250 \$/277 500 \$/277 750 \$/278 000 \$/278 250 \$/278 500 \$/278 750 \$/279 000 \$/279 250 \$/279 500 \$/279 750 \$/280 000 \$/280 250 \$/280 500 \$/280 750 \$/281 000 \$/281 250 \$/281 500 \$/281 750 \$/282 000 \$/282 250 \$/282 500 \$/282 750 \$/283 000 \$/283 250 \$/283 500 \$/283 750 \$/284 000 \$/284 250 \$/284 500 \$/284 750 \$/285 000 \$/285 250 \$/285 500 \$/285 750 \$/286 000 \$/286 250 \$/286 500 \$/286 750 \$/287 000 \$/287 250 \$/287 500 \$/287 750 \$/288 000 \$/288 250 \$/288 500 \$/288 750 \$/289 000 \$/289 250 \$/289 500 \$/289 750 \$/290 000 \$/290 250 \$/290 500 \$/290 750 \$/291 000 \$/291 250 \$/291 500 \$/291 750 \$/292 000 \$/292 250 \$/292 500 \$/292 750 \$/293 000 \$/293 250 \$/293 500 \$/293 750 \$/294 000 \$/294 250 \$/294 500 \$/294 750 \$/295 000 \$/295 250 \$/295 500 \$/295 750 \$/296 000 \$/296 250 \$/296 500 \$/296 750 \$/297 000 \$/297 250 \$/297 500 \$/297 750 \$/298 000 \$/298 250 \$/298 500 \$/298 750 \$/299 000 \$/299 250 \$/299 500 \$/299 750 \$/300 000 \$/300 250 \$/300 500 \$/300 750 \$/301 000 \$/301 250 \$/301 500 \$/301 750 \$/302 000 \$/302 250 \$/302 500 \$/302 750 \$/303 000 \$/303 250 \$/303 500 \$/303 750 \$/304 000 \$/304 250 \$/304 500 \$/304 750 \$/305 000 \$/305 250 \$/305 500 \$/305 750 \$/306 000 \$/306 250 \$/306 500 \$/306 750 \$/307 000 \$/307 250 \$/307 500 \$/307 750 \$/308 000 \$/308 250 \$/308 500 \$/308 750 \$/309 000 \$/309 250 \$/309 500 \$/309 750 \$/310 000 \$/310